

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LE PROPAGATEUR

Volume VIII.

1er Aout 1897,

Numéro II.

BULLETIN

* * Canada.—Dimanche dernier, 25 juillet, a eu lieu, à la Cathédrale de Montréal, l'intronisation de Mgr Paul Bruchési. Cette belle cérémonie avait attiré une nombreuse affluence de fidèles. C'est à M. le Supérieur du Séminaire qu'était échue la mission d'indiquer la signification canonique de cet acte, et Monseigneur, parlant du trône, a, en termes émus, demandé que dans les jours, qui vont précéder son sacre, on fasse pour lui de vives prières.

On sait que sa consécration a dû être reculée au 8 août, ce qui a reporté les retraites du clergé au 15 et au 22 août.

Dans les armes choisies par Monseigneur Bruchési se trouve le Sacré-Cœur, dévotion pour laquelle le nouveau prélat a une inclination particulière, confirmée encore par l'heureuse coïncidence du 25 juin, fête du Sacré-Cœur, jour où son élévation à l'épiscopat a été signée par le Souverain Pontife.

—Une dépêche de Londres signale la présence en cette ville de M. W. Laurier, revenu de France pour se rencontrer avec Monseigneur Merry del Val.

—Le séjour en France du premier ministre du Canada a été marquée par sa réception au Havre où le président de la République est en villégiature. Il a été nommé Grand officier de la Légion d'honneur. On sait qu'il a été également reçu par le ministre des affaires étrangères.

* * *

* * Etats-Unis.—Le nouveau tarif officiel des Douanes des Etats-Unis a été mis en vigueur samedi dernier. Il constitue une véritable prohibition pour les produits canadiens et causera un grand dommage à notre commerce.

* * *

* * La guerre gréco-turque.—Il est assez difficile, au milieu des dépêches contradictoires adressées de Londres, de Berlin, de Constantinople, de savoir exactement l'état de la situation. La guerre est-elle finie? les conditions de paix imposées par les puissances sont-elles acceptées du Sultan? quelles sont les conditions? A tant de questions qu'il serait imprudent de déclarer résolues. La vérité est que la guerre entre la Turquie et la Grèce est véritablement terminée. Il est non moins vrai que le Sultan a accepté la plus importante des conditions fixées par les puissances, celle relative à la non-occupation de la Thessalie; mais le sort de la Crète n'est pas encore fixé et il ne semble pas que le choix du nouveau gouverneur turc rencontre toutes les sym-

pathies.—On a parlé, pour être à la tête de l'île, d'un prince étranger, de l'ancien président de la république suisse. Tout cela n'est pas sérieux et il se passera un long temps pour régler toutes les questions relatives à une paix définitive. On en sait les raisons. Le compromis actuel repose sur des bases factices, celui d'une union entre les puissances que le moindre fait et le plus petit incident peut détruire.

.

* * **Allemagne.**—Il y a en ce moment un malaise indéniable en Allemagne. L'empereur Guillaume a fait une proposition au Reichstag, proposition qui a été repoussée avec une forte majorité. On se plaint de la politique autoritaire du jeune empereur, des pratiques de caporalisme prussien qu'il veut introduire en Allemagne à l'imitation de son aïeul Frédéric II. La lutte entreprise par lui contre les idées socialistes rencontre des difficultés. Ces idées sont accueillies avec faveur par l'esprit nuageux des Allemands qui ne voient pas les conséquences pratiques qu'en peuvent tirer les anarchistes, tout le danger est là. L'antagonisme s'accroît de plus en plus entre la Prusse et les Etats confédérés de l'Allemagne et l'on prévoit qu'avant longtemps il y aura de sérieuses difficultés dans l'empire à ce sujet. L'empereur doit se rendre en Russie où il sera l'hôte du Tzar. Cette visite appelle l'attention de la diplomatie d'autant plus que celle du président Faure la suivra à peu de distance. Il est certain que, dans ces rencontres, il sera question de la guerre gréco-turque et des solutions qu'on pourra donner à cet imbroglio qui peut devenir un grand embarras pour l'Europe. Aussi espère-t-on qu'il sortira de ces visites un résultat favorable.

.

* * **France.**—La politique est au calme en ce pays et s'il y a quelque excitation causée par les poursuites engagées à propos du Panama,—affaire qui se prolonge outre mesure,—il n'y a rien de plus grave que l'on ne sache déjà. Seulement la justice est lente à se faire sur un procès que l'on devrait avoir terminé depuis des années. Rien n'est plus préjudiciable au bon renom de la France que de pareilles turpitudes si souvent remises sur le tapis. On sait qu'un des principaux acteurs de cette odieuse corruption est un juif sans nationalité, Américain ou Allemand prétend-il, qui joue la comédie de la mort à Bournemouth, en Angleterre, sous la protection des lois de ce pays hospitalier. Cornelius Hertz, pour lui donner son nom, deviendra un personnage légendaire et certes il n'y a pas de plus triste sire que cet étranger qui a joué avec tant d'impudence son rôle néfaste dans une société où l'appétit des jouissances matérielles éteignait tout sentiment d'honneur. Mais il est répugnant de songer que l'on accepte comme vérité tout ce que dit cette bouche qui n'a jamais connu que le mensonge et qu'on lui donne à lui et à Arton, son complice, une confiance refusée à d'honnêtes gens.

Signalons aussi les troubles qui ont eu lieu au mois dernier lors

des processions à Versailles, notamment, où des agents secondaires de la police ont lâchement molesté d'inoffensifs prêtres et enfants qui n'avaient qu'un tort, celui d'honorer Dieu et de bénir son nom. Cette politique, qui voudrait être athée et qui ne l'ose qu'à moitié, est vraiment triste et fait une douloureuse impression. Elle n'est pas digne de la vraie France, car là on est obligé de distinguer deux courants contraires et de voir que la majorité du peuple n'admet pas la tyrannie des francs-maçons et sait faire respecter la liberté de conscience, quand on la réclame énergiquement.

—On a reçu de Madagascar des nouvelles satisfaisantes qui prouvent que le Gouvernement a eu la main heureuse en envoyant comme gouverneur général, le général Galieni. Ce sera, il faut l'espérer, une belle colonie dans l'avenir.

La sécurité est aujourd'hui assurée dans la plus grande partie de l'île.

.

* * **Espagne.**—Ce pays subit une crise dangereuse et qui pourrait bien se terminer par une catastrophe. Les passions politiques ont repris avec une grande intensité leur campagne d'opposition. Carlistes et républicains répètent à qui mieux mieux que l'honneur castillan est profondément atteint. De plus, il y a des craintes sérieuses de banqueroute. Les deux guerres entreprises à Cuba et aux îles Philippines épuisent le pays en hommes et en argent. Nul ne peut prévoir comment se termineront ces deux guerres. Mais il est à craindre qu'elles ne portent un coup funeste à la régente et au jeune roi. Ce malheureux pays ne peut se relever et maintenir la tranquillité.

VERAX.

Le progrès par le Christianisme

Conférences prêchées à Notre-Dame de Paris,

Par le R. P. FÉLIX

De la Compagnie de Jésus

20 vol. in-8 \$20,00

Avec 25 o/o de remise.

- 1o La question du progrès.—2o Nécessité du progrès moral.—3o Le progrès moral par la sainteté chrétienne.—4o Le progrès social par l'autorité.—5o Le progrès de la société par la famille.—6o Le progrès par l'éducation chrétienne.—7o Progrès de l'intelligence par l'harmonie de la raison et de la foi.—8o Le progrès de la science par la foi au mystère.—9o La critique nouvelle devant la science et le christianisme.—10 La négation naturaliste et le surnaturel.—11o L'économie anti-chrétienne devant l'homme.—12o L'objet et la nature de l'art.—13o Le progrès par la religion.—14o Le progrès par l'église.—15o Le progrès par l'autorité.—16o Le progrès par la maternité de l'église.—17o La paternité pontificale.—18o Le socialisme devant la société.—19o Christianisme et socialisme.—20o Le charlatanisme social.

NOTES D'UN CATECHISTE⁽¹⁾

NOTA.—Les Notes d'un Catechiste paraîtront, vers le 15 septembre, en un fort volume de 700 pages, in-12.

CHAPITRE TRENTIÈME

PREMIER COMMANDEMENT DE DIEU

Bien chers enfants,

Avi
au
enfants

Les trois premiers commandements se rapportent à la vertu de religion, qui tient le premier rang parmi les vertus morales. — Il s'agit donc aujourd'hui de parler du culte intérieur et extérieur que nous devons à Dieu et qui n'est dû qu'à lui seul. — Pour traiter dignement ce sujet, il faudrait avoir une juste idée de la distance immense qui existe entre le Créateur et ses créatures, entre sa grandeur et notre petitesse.

Prions le Saint-Esprit de nous éclairer et de mettre en notre cœur les sentiments d'une vraie religion.

362. Q.—Quel est le premier commandement de Dieu ?

Premier
commande-
ment

Le premier commandement de Dieu est. *Premier* a ici le sens de *plus grand*, digne par conséquent d'occuper le *premier rang*.

“ Les Pharisiens, ayant un jour appris que Jésus avait imposé silence aux Sadducéens, s'assemblèrent ; et l'un d'eux, qui était docteur de la Loi, lui fit cette question, pour le tenter : Maître, quel est le *grand commandement* de la Loi ? Jésus lui répondit : Vous aimerez le Seigneur votre Dieu, de tout votre cœur, et de toute votre âme, et de tout votre esprit. Voilà le *plus grand et le premier commandement*.” Math. xxii, 34-37.

C'est ce commandement que l'on a traduit de la manière suivante

*Un seul Dieu tu adoreras
Et aimeras parfaitement.*

Texte
mosaïque

Voici le texte de ce commandement, tel qu'il fut donné à Moïse : “ Je suis le Seigneur votre Dieu, qui vous ai tirés de l'Egypte, du lieu de la servitude.

“ Vous n'aurez point de divinités étrangères devant moi.

“ Vous ne vous fabriquerez pas des statues sculptées, ni aucune image de tout ce qui est en haut au ciel, et en bas sur la terre, et même dans les eaux sous la terre.

“ Vous ne les adorerez point et ne leur rendrez aucun culte ; car Je suis le Seigneur votre Dieu, fort et jaloux, qui venge l'iniquité des pères sur les enfants, jusqu'à la troisième et quatrième

génération de ceux qui me haïssent, et qui fais miséricorde jusqu'à mille générations à ceux qui m'aiment et qui gardent mes préceptes." Ex. xx, 2-8.

A..... Le premier précepte, d'après Jésus-Christ ? d'après Moïse ? Question

Remarquez, chers enfants, la sanction de ce commandement : Sanction
terrible pour les transgresseurs, elle s'étendra jusqu'à la troisième et quatrième génération; bien douce au contraire pour les fidèles observateurs de ce précepte, ils seront bénis jusqu'à la millième génération, c'est-à-dire beaucoup au-delà de la quatrième génération.

Aimons Dieu de tout notre cœur, de toute notre âme. Pratique

363. Q.—Comment ce premier commandement nous aide-t-il à observer le grand commandement de l'amour de Dieu ?

Le premier commandement nous aide à observer...
Aider à observer signifie *faciliter la pratique*.

Une loi, ou un commandement, n'est pas une entrave pour notre liberté; au contraire elle est un secours pour le bon usage de notre liberté, parce qu'elle indique à la raison ce qu'il faut faire et stimule notre liberté.

Avantages
de
la loi

La loi est comme *la lisière*, dont une mère se sert pour soutenir les pas du petit enfant; elle est *un frein*, donné à notre concupiscence; elle est comme *un jalon* indiquant la route à suivre et les écueils à éviter.

Il y a des actes bons, la loi les commande; il y en a de vicieux, la loi les défend; enfin, pour être efficace, la loi a une sanction. Or, tel est le premier commandement qui, en nous indiquant ce qu'il faut faire et éviter, nous aide à observer ce qu'il prescrit, l'amour et l'adoration de Dieu.

Le grand commandement de l'amour de Dieu... "Vous aimez le Seigneur votre Dieu," a dit Notre-Seigneur.

Amour
de
Dieu

Il est bon de remarquer que Notre-Seigneur, répondant aux Pharisiens, parle seulement de *l'amour de Dieu*, et ne parle point d'adoration, parce que celui qui aime Dieu par-dessus tout ne manque pas de l'adorer comme le Créateur et Maître de toutes choses. "Toute la Loi et les Prophètes, dit-il, sont renfermés dans ces deux commandements" de *l'amour de Dieu* et du prochain.

en nous ordonnant d'adorer Dieu seul. Dieu seul est le Créateur et Maître de toutes choses; question 6.

Adoration
de
Dieu

Lorsque le démon eut transporté Notre-Seigneur sur une haute montagne, afin de lui montrer tous les royaumes du monde, il osa lui dire: Je te donnerai toutes ces choses, si, te prosternant devant moi, tu m'adores. Alors Jésus lui dit: "Retire-toi, Satan; car il est écrit: Tu adoreras le Seigneur ton Dieu, et tu le serviras lui seul." Math. iv, 8.

Adorer Dieu seul, à l'exclusion de toutes divinités étrangères,

le servir comme le souverain Seigneur, l'aimer de tout cœur, voilà donc le premier précepte, convenablement traduit dans cette formule : " Un seul Dieu *tu adoreras et aimeras* parfaitement."

- Question** A..... Effets de la loi ? Précepte de l'amour et de l'adoration ?
Réflexion Dans le premier commandement, chers enfants, Dieu nous ordonne *directement* de l'aimer et de l'adorer ; mais *indirectement* ce précepte renferme d'abord l'obligation de croire en lui, et de mettre en lui notre confiance. De là quatre devoirs : *croire* en lui, *espérer* en lui, *l'aimer* de tout notre cœur, *n'adorer* que lui.
 Examinons en détail ces devoirs dans les questions suivantes.

364. Q.—Comment adorons-nous Dieu ?

Nous adorons Dieu... Adorer Dieu, c'est le vénérer comme l'Être suprême, infini dans ses perfections.

Culte extérieur et intérieur L'homme, étant composé d'un corps et d'une âme, doit à Dieu un *culte extérieur*, signe sensible de ses dispositions intimes ; mais l'extérieur se rapportant à l'intérieur, comme l'accessoire au principal, l'homme doit surtout à Dieu un *culte intérieur*, consistant dans des sentiments profonds de respect, d'admiration, de soumission. " Dieu est esprit ; et ceux qui l'adorent doivent l'adorer en esprit et en vérité." Joan. iv, 24.

L'homme adore véritablement Dieu en esprit par l'exercice des vertus de foi, d'espérance, de charité et de religion.

Vertus théologiques

par la foi, en honorant *sa science et sa véracité*.

l'espérance, en honorant *sa bonté* pour nous et *sa fidélité*.

la charité, en honorant *sa bonté* en elle-même.

Nous avons déjà longuement expliqué l'objet et les motifs de ces trois vertus théologiques, dans les questions 120-124.

Culte en général

et par le culte que nous lui rendons... Le mot *culte* signifie *respect religieux*.

Le *culte* est l'ensemble des témoignages de respect, d'honneur et de vénération que nous rendons à Dieu et à tout ce qui s'en rapproche ou qui nous le représente.

Le mot *culte* sert quelquefois à désigner tout un ensemble de croyances religieuses ; c'est ainsi qu'on dit *le culte catholique*, *protestant*, *israélite*.

comme au Créateur et Maître souverain de toutes choses. C'est le culte de *latric*.

Culte de Latric

Latric, mot venu du grec, signifie *adoration*, honneur suprême, rendu à Dieu comme créateur du monde ; et parce qu'il n'y a qu'un créateur, lequel ne communique jamais entièrement à ses créatures ses infinies perfections, il résulte que *le culte latreutique* ne convient qu'à Dieu dans l'unité de son Être, ou la Trinité des personnes, ou à Jésus-Christ Homme-Dieu.

Du lie

Le culte que nous rendons aux Anges ou aux Saints n'est pas

l'adoration, mais un hommage de vénération et de respect, parce qu'ils participent plus ou moins à la gloire de Dieu ; c'est le culte appelé *dulie*, mot qui signifie service, déférence.

Le mot *hyperdulie*, c'est-à-dire *au-dessus* du culte de *dulie*, *Hyperdulie* désigne l'honneur que nous rendons à la sainte Vierge, dont la dignité, la sainteté et le crédit au ciel surpassent de beaucoup les privilèges de tous les autres élus.

Ces sortes de culte se rapportent tous finalement à Dieu, l'auteur de toute perfection.

A..... Adorer Dieu ? Vertus théologiques ? Divers cultes ?

Question

L'adoration est donc, chers enfants, un acte de la vertu de religion, la première des vertus *morales*, parce qu'elle a pour objet direct le culte divin.

Réflexion

Dans les deux questions suivantes nous allons examiner les péchés contraires à la vertu de religion, et qui par conséquent violent le premier commandement.

365. Q.—Comment viole-t-on le premier commandement de Dieu ?

On viole le premier commandement de Dieu. *Violer* signifie faire *violence*, en employant *la force*.

Violer
un
précepte

Un commandement est une sorte de *barrière* qu'on renverse, afin de passer outre ; c'est un *frein* qu'on rejette, un *lien* qu'on brise, afin de pouvoir agir selon ses caprices.

Or, on viole le premier commandement de trois manières :

1° en rendant à un être créé l'honneur qui appartient à Dieu seul. C'est le péché *d'idolâtrie*.

Idolâtrie

Le mot *idolâtrie* signifie rendre le culte de *latrerie* à des *idoles* ; or on appelle *idoles* des statues ou images *inanimées*, représentant des créatures d'une existence réelle ou imaginaire. A Rome existait autrefois un temple nommé *Panthéon*, où se trouvaient toutes les statues des divinités adorées parmi les nations païennes du monde.

Avant la venue de Notre-Seigneur, *l'idolâtrie* régnait partout, sauf parmi les Juifs ; et encore combien de fois les Juifs ne tombèrent-ils pas dans ce désordre ? Depuis Notre-Seigneur, l'empire de Satan a croulé ; cependant que d'idolâtres n'y a-t-il pas encore en Asie, en Afrique et ailleurs ? Actuellement, le nombre des hommes qui ont des idoles est encore plus grand que celui des hommes qui adorent le seul Dieu véritable ! Quelle aberration !

Ce crime est un des plus grands que le genre humain puisse commettre, puisqu'il est la négation d'un Dieu unique, seul créateur de toutes choses.—Le culte, rendu aux idoles, se rapporte plus ou moins implicitement au démon qui, depuis le jour où il voulut planter Dieu dans le ciel, ne désire rien tant que de se faire adorer.

Gravité

Dans certaines arrière-loges maçonniques, Lucifer a des autels et des adorateurs qui reconnaissent en lui le grand Architecte du monde.

Superstition 2° en rendant à Dieu un faux culte. Un culte faux, c'est le péché de *superstition*.

Superstition signifie une manière *superflue* ou *fausse* d'honorer Dieu. — Elle est *superflue*, quand on mêle à des actes religieux, approuvés par l'Eglise, d'autres pratiques vaines et inutiles, comme par exemple ajouter des cérémonies à la messe ou aux fonctions liturgiques, honorer les Saints par des usages dérisoires, etc. Elle est *fausse*, si l'on s'appuie sur de faux miracles, de fausses révélations, etc.

Un culte peut être faux, non seulement dans la manière, mais dans son objet : tel est le culte actuel des Juifs, dont toute la partie cérémonielle a été abrogée, puisqu'elle avait surtout rapport à la venue du Messie. Tel est encore le culte tronqué du Protestantisme, s'il est vrai qu'il y ait culte chez lui, puisqu'il n'y a pas de sacrifice.

3° en attribuant à un être créé une perfection qui n'appartient qu'à Dieu. Ce sont les *vaines observances*, la *divination*, le *magnétisme*, etc.

Vaines observances 1. Les *vaines observances* consistent à employer certains moyens qui n'ont, par eux-mêmes, ni par institution divine ou ecclésiastique, la vertu de produire l'effet qu'on en attend ; par exemple, faire certains signes en prononçant des mots qui n'ont pas de sens pour guérir certaines maladies ; porter sur soi des amulettes, talismans, fers à cheval, etc., pour se préserver des accidents ; attacher à certains jours le bonheur ou le malheur, etc. — Ces pratiques, souvent ridicules, sont défendues par le premier commandement, surtout si elles sont le symbole d'un pacte implicite ou explicite avec le démon. " Il y a, disait saint Augustin, des milliers d'observances qui sont des pactes avec les démons."

Divination 2. La *divination* consiste à attendre la connaissance de l'avenir ou des choses cachées de moyens également impuissants à procurer ce résultat. — La divination suppose un pacte explicite ou tacite avec le démon ; se mettre en rapport avec les esprits infernaux, " c'est faire alliance avec la mort et signer un pacte avec l'enfer."

Diverses espèces La divination s'appelle *oracle*, si elle se fait par les idoles ; *nécromancie*, si par les morts ; *aruspice*, si par les entrailles des animaux ; *pythonisme*, si par les personnes possédées du démon ; *oniromancie*, si par les songes ; *astrologie*, si par le mouvement des astres ; *auspice*, si par le vol des oiseaux ; *augure*, si par leurs chants ; *hydromancie*, si par des figures faites sur l'eau ; *pyromancie*, si elles sont dans le feu ; *chiromanthie*, si par les lignes de la main ; *sortilège*, si par le sort ; *spiritisme*, si par l'invocation des esprits, par les tables tournantes, par les planchettes, etc.

3. *Le magnétisme*, (du mot latin *magnes*, qui signifie aimant, à *Magnétisme* cause de l'analogie qui existe entre l'aimant attirant le fer, et le fluide mystérieux qui établit une influence réciproque entre les individus), produit ordinairement le *somnambulisme* et communiqué au magnétisé une *science et un savoir* extraordinaires. *L'hypnotisme*, qui est l'art d'endormir, produit l'état cataleptique, *somnambulique*, *léthargique* avec des phénomènes curieux.

La sacrée Pénitencerie a condamné (1842) certaines pratiques de magnétisme où l'influence du démon était manifeste; sur d'autres points, l'Eglise a encore réservé sa décision. Toutefois ces pratiques sont si suspectes, leurs effets sur le physique et le moral des patients sont tellement désastreux, que la sagesse chrétienne veut qu'on s'en abstienne, comme on doit s'abstenir de la manipulation des poisons les plus violents.

A..... Violier ? Idolâtrie ? Superstition ? Observances, etc. ?

Question

La question suivante n'est guère qu'un développement de ce que nous venons de dire sur quelques cas particuliers.

366. Q.—Est-il permis de faire usage de sorcellerie et de charmes, ou d'ajouter foi aux rêves, aux charlatans, aux diseurs de bonne aventure ?

Non cela n'est pas permis. Enumérons ces cas :

1. *Sorcellerie*, ou art du *sorcier*, de celui qui jette des *sorts*, soit pour découvrir l'avenir, soit pour produire des effets merveilleux qui, dépassant les forces humaines, sont dus à l'intervention diabolique. — C'est ce qu'on appelle encore *la magie*, qui se distingue en magie *blanche* et en magie *noire*; elle prend le nom de *maléfice*, lorsque la magie a pour but de nuire au prochain.

Sorcellerie

2. *Charmes*, ou art de *charmer*, d'enchanter, de séduire par des moyens vains en eux-mêmes; on les appelle *philtres*, si à l'aide du démon ces moyens produisent dans le cœur d'un homme l'amour ou la haine, sans toutefois enlever à celui-ci sa liberté.

Charmes

3. *Rêves*, ou errements de notre esprit pendant le sommeil; ils sont ordinairement un phénomène purement naturel; quelquefois, ils ont pour cause une influence divine; ils peuvent aussi être l'effet d'une action diabolique, en vertu d'un pacte illicite qui aurait été conclu. — En règle générale, il faut n'ajouter aucune foi aux songes, et ne point s'amuser à les scruter.

Rêves

4. *Charlatans*, ou grands *parleurs*, qui ordinairement font autant de dupes qu'ils trouvent de clients. — Il en est parmi eux qui sont vrais magnétiseurs ou hypnotiseurs et qui, en endormant les personnes qui consentent à monter dans leurs voitures ambulantes, leur font subir les funestes influences de l'hypnose et du magnétisme: excitation du système nerveux, disposition à l'hystérie et même à la folie, etc. — Une personne ne peut en conscience se

Charlatans

livrer à l'action de ces charlatans, action qui dans plus d'une circonstance peut bien être diabolique.

Devins 5. *Diseurs de bonne aventure* ou *devins*, mot dérivé de *divin*, parce que celui qui prétend dire l'avenir usurpe un rôle divin ; car Dieu seul connaît les événements avant qu'ils arrivent, et le démon ne peut que les conjecturer. — Or, sous une forme ou sous une autre, avoir recours au démon est illicite et défendu par le premier commandement.

Raison parce que ce serait attribuer à des êtres créés... sorciers, charlatans, devins et *démons* surtout.

des perfections divines, comme la *science* de l'avenir, la *connaissance* des cœurs, le *domaine* sur toutes choses.

ou un pouvoir qui n'appartient qu'à Dieu... *pouvoir* des miracles, des guérisons soudaines, etc.

Ce qui vient d'être dit se rattache au péché de *superstition*, péché dont la gravité est plus ou moins grande, selon les conséquences qu'il entraîne, ou selon qu'il met plus ou moins directement en rapport avec les démons, esprits de malice et de mensonge.

Pacte explicite Un pacte avec le démon est *explicite*, si on invoque le démon, ou si on fait quelque chose avec l'intention formelle que le démon se mêle à l'action, qu'on lui promette ou non un don ; c'est là un péché très grave.—Le pacte est *implicite*, quand, pour obtenir un effet merveilleux, on emploie des moyens vains, qui n'ont aucune aptitude naturelle à le produire. Il est clair, par le fait, qu'on attend que le démon produise cet effet, bien qu'on proteste qu'on n'invoque pas le démon ; cette protestation n'enlève la malice de l'acte que dans le cas où l'on doute si l'effet est naturel ou non. En soi, le pacte implicite est un péché grave, parce que l'homme s'expose à être le jouet et la victime des ruses du démon. Quelquefois, l'ignorance ou la simplicité peuvent excuser de faute grave.

Question A..... Sorciers ? Rêves ? Charlatans ? Devins ? Pactes ?

Réflexion très pratique En résumé, chers enfants, il faut que vous ayez une grande horreur de toutes ces pratiques qui sentent le diable ; par vous mettre à couvert de ses artifices, recommandez-vous à votre Ange gardien, portez toujours sur vous quelque médaille bénite, un crucifix, un chapelet...—Sachez qu'il est défendu non seulement de vendre, mais aussi d'acheter et de garder chez vous des brochures ou livres de sorcellerie, de magie, de spiritisme, d'interprétation des songes, des cartes à deviner, des planchettes, etc.

367. Q.—Est-ce que l'on pèche contre le premier commandement de Dieu, en péchant contre la foi, l'espérance et la charité ?

Oui, l'on pèche contre le premier commandement de Dieu... Ce précepte est à la fois *négatif* et *positif*.

En tant que *négalif*, ce précepte défend de rendre à un autre le culte qui n'est dû qu'à Dieu seul ; nous avons vu, dans les deux questions précédentes, *comment on viole* le premier commandement. Précepte négatif et positif

En tant que *positif*, ce précepte ordonne et détermine le culte que l'on doit rendre à Dieu par la vertu de *religion*, dont nous avons parlé dans les questions 363 et 364 ; et par les vertus *théologiques*, dont nous avons expliqué la nature dans le chapitre de la grâce.—Il nous reste donc à parler des péchés contraires à ces trois vertus.

**en péchant contre la foi, révélée par Dieu.
l'espérance, dont l'objet est la grâce et le ciel.
et la charité, qui a Dieu et le prochain pour objet.**



368. Q.—Comment pèche-t-on contre la foi ?

On pèche contre la foi, de quatre manières.

1° Quand on doute volontairement... *Douter* signifie être hésitant, *entre deux* côtés. Doute

Le doute est l'état d'un esprit qui ne sait s'il doit croire telle vérité.—S'arrêter *volontairement* à des doutes contre les vérités de la religion est un outrage à la véracité divine. Nous disons *volontairement*, car si ces doutes qui viennent obséder l'esprit ne sont pas acceptés par la volonté, il n'y a pas de faute ; il y a au contraire un sujet de mérite pour l'âme qui triomphe de cette tentation.

de quelque vérité révélée... par Dieu.

Dès lors que Dieu a dit quelque chose, ce qu'il a dit est vrai ; il ne peut se tromper, il ne peut nous tromper ; il faut donc le croire sans hésitation, *sans le moindre doute*. Autorité divine

Cependant, la raison peut, mais par un examen *confirmatif*, étudier et se rendre compte des vérités de la foi.

2° Quand on refuse de croire... Le mot *refuser* indique *opiniâtreté*, de la part de celui qui ne croit pas. Refus opiniâtre

ce que Dieu nous enseigne par son Eglise. L'Eglise de Jésus-Christ est dépositaire de la révélation.

Nous avons prouvé que l'Eglise en est la dépositaire *unique*, parce qu'il n'y a qu'une seule véritable Eglise de Jésus-Christ ; la dépositaire *certaine*, puisqu'elle est indéfectible dans son enseignement ; la dépositaire *infaillible*, assistée de l'Esprit Saint, et par conséquent ne peuvent ni se tromper ni nous tromper.

Dans la question suivante, nous dirons quels sont ceux qui refusent de croire ce que Dieu enseigne par elle.

3° Quand on rougit de paraître chrétien,... s'il est nécessaire ou utile d'affirmer *extérieurement* sa foi. Rougir

" Quiconque, a dit Notre-Seigneur, *rougira* de moi et de mes paroles, le Fils de l'homme rougira de lui, lorsqu'il viendra dans

sa gloire et dans celle de son Père et des saints Anges." Luc, ix, 26.

Le chrétien, dont le front a été marqué du signe de la croix et oint du Saint-Chrême, le jour de sa Confirmation, ne doit jamais rougir de professer ouvertement sa foi. (Question 184.)

Renoncer ou qu'on renonce formellement sa foi. C'est le crime des apostats, vulgairement appelés *suisses*.

L'apostasie exige un acte formel et public de renonciation à la foi reçue ; c'est une sorte d'infidélité, d'autant plus coupable que l'apostat n'est jamais *de bonne foi*.

Apostasier *Apostasier*, c'est se séparer de Dieu, en tant que l'on est uni avec lui par la foi. Or, comme la foi est le premier fondement des choaes que nous devons espérer, et que *sans elle, il est impossible de plaire à Dieu*, l'apostat, du moment qu'il la perd il n'a plus rien qui le rattache au salut éternel : son âme, privée de la vie de la foi, ne tend plus au bien et son ambition est d'éloigner les autres de la foi qu'il a abandonnée.

" *L'apostat, dit l'Esprit-Saint, est un homme inutile ; ses paroles sont perverses ; il médite le mal dans son cœur ; il sème sans cesse des querelles. Mais sa perte viendra tout d'un coup ; il sera broyé subitement et sans remède.*" Prov., vi.

Négliger 4° Quand on néglige d'apprendre suffisamment la doctrine chrétienne. La *négligence* à s'instruire suffisamment *des vérités du salut* est un péché contre la foi.

Nécessité de moyen Il est nécessaire *de nécessité de moyen*, sous peine de ne pas être sauvé, de savoir et de croire :

1. L'existence d'un Dieu unique, qui a tout créé et qui gouverne tout par sa divine Providence.

2. L'existence de l'âme immortelle et d'une autre vie, où Dieu récompense les bons et punit les méchants, c.-à-d. le ciel et l'enfer

3. Probablement, la croyance des trois mystères de la Trinité, de l'Incarnation et de la Rédemption ; car on ne pourrait pas absoudre un pénitent qui n'en aurait pas la connaissance explicite.

Nécessité de précepte Il est nécessaire *de nécessité de précepte*, sous peine de péché, de connaître explicitement en substance les articles du symbole, l'oraison dominicale, la salutation angélique, les commandements de Dieu et ceux de l'Eglise, les sacrements nécessaires à tout chrétien, comme le Baptême, la Pénitence et l'Eucharistie, et ceux qu'on doit recevoir.

Par conséquent, pêchent contre la foi tous ceux qui négligent de s'instruire personnellement des vérités que l'on est tenu de savoir et de croire ; de même, les parents et les maîtres qui omettent le grave devoir d'en instruire par eux-mêmes ou par d'autres leurs enfants et leurs subordonnés.

Questions A..... Doute volontaire ? Refus opiniâtre ? Profession extérieure ?
B..... Apostasie ? Vérités de nécessité de moyen et de précepte ?

Voir l'avis sur l'étude du Catéchisme, page xi.

LA VIE APRÈS LA MORT

Ou la vie future selon le christianisme, la science et notamment les magnifiques découvertes de l'astronomie moderne par l'abbé L. M. Pioger, du clergé de Paris. Membre et lauréat de plusieurs académies et sociétés savantes. Ouvrage honoré d'un bref de N. S. Père le Pape. Nouvelle édition.

1 vol. in-12..... \$0.50

LECTEUR, tu dois mourir un jour!—Y penses-tu sérieusement ? Ou bien ne te dis-tu pas ce que disait un jour Xavier de Maistre, le spirituel auteur du *Voyage autour de ma chambre* :

“C'est, il n'en faut pas douter, par un conseil insidieux de l'Esprit malin, que les hommes ont chargé cette heure (*minuit*) de diviser leurs jours. Renfermés dans leurs habitations, ils dorment ou s'amuse, tandis qu'elle coupe un des fils de leur existence. Le lendemain, ils se lèvent gaiement, sans se douter le moins du monde qu'ils ont un jour de plus.

“En vain la voix prophétique de l'airain leur annonce l'ap-proche de l'*éternité*, en vain elle leur répète tristement chaque heure qui vient de s'écouler; ils n'entendent rien, ou s'ils entendent, ils ne comprennent pas. O minuit!..... Heure terrible..... je mourrai donc ? Comment ! je mourrai ! moi qui parle, moi qui me sens et qui me touche, je pourrai mourir ! J'ai quelque peine à le croire; car enfin, que les autres meurent, rien n'est plus naturel : on voit cela tous les jours; on les voit passer, on s'y habitue. Mais mourir soi-même ! mourir en personne ! c'est un peu fort. Et vous qui prenez ces réflexions pour du galimatias, apprenez que telle est la manière de penser de tout le monde, et la vôtre à vous-même. Personne ne songe à mourir. S'il existait une race d'hommes immortels, l'idée de la mort les effrayerait plus que nous.”

Lecteur, tu mourras donc et que deviendras-tu au lendemain de ta mort ? Ton corps, tu le sais, n'est qu'une enveloppe et n'a qu'une importance secondaire. Tu le quitteras comme on quitte un vêtement usé, et il retournera à la terre d'où il sort : *Souviens-toi que tu es poussière, et que tu retourneras en poussière !* Mais ton âme (ou si tu l'aimes mieux, ce qui en toi pense, TOI-MEME), où ira-t-elle ? que deviendra ce qui en toi aime, souffre, sent, agit ? Pour avoir la solution de cette question, il suffit d'interroger la foi catholique qui seule, parmi toutes les religions, nous explique, d'une manière claire et nette, les fins dernières de l'homme, et par conséquent son état dans l'autre vie. En effet, le christianisme est descendu des cieux pour instruire l'homme sur ses destinées immortelles. Le doute philosophique, la faiblesse de l'esprit humain et les passions qui enflamment et dévorent les cœurs, ont beau tendre à obscurcir la foi religieuse, elle répand toujours sa lumière. Car, qu'est la vie, et qu'est le temps sans Dieu et sans l'immortalité ?

Aujourd'hui, après la plus horrible et la plus sanglante guerre

des temps modernes, il n'est pas une famille dans notre pauvre France, qui n'ait à pleurer un fils, un parent ou un ami. Aussi la société est-elle tourmentée par un terrible besoin, le besoin intime et profond de croire à une autre vie. La science elle-même y pousse le monde. Trop longtemps le matérialisme nous a tués, nous a cloués à la terre; il est temps de relever la tête, de voler à la découverte d'un Nouveau Monde, le Monde supérieur et divin. On veut enfin rendre hommage à Dieu, croire à sa Providence et tomber à genoux. On sent que là est la vérité et que là seulement est la paix et le salut, dans le présent et l'avenir; mais, au lieu d'interroger le Christianisme, l'humanité demande à tous les échos de la Science de lui montrer la lumière après laquelle elle aspire. Cependant la Science, séparée de la foi chrétienne, laisse dans les esprits de cruelles incertitudes. On sent qu'elle ne pose que des systèmes, et que ses théories plus ou moins brillantes, si elles satisfont l'esprit, ne satisfont ni le cœur ni les sentiments. Si les découvertes astronomiques de nos jours ont agrandi les champs de l'espace, si elles ont fait, si je peux parler ainsi, *Dieu plus grand*, elles ne nous donnent pas la clef de nos destinées futures.

La foi chrétienne seule fixe nos cruelles incertitudes; elle nous crie depuis dix-huit siècles : Crois et adore !

O vous qui souffrez, si vous voulez trouver la consolation de votre cœur et l'apaisement de votre esprit, lisez ces pages avec attention. Que le sérieux du livre ne vous effraye pas, et à mesure que les chapitres se dérouleront sous vos yeux, vous sentirez l'espérance s'emparer de votre âme. *Dieu a fait le cœur de l'homme pour lui*, a dit saint Augustin, et il est dans l'agitation jusqu'à ce qu'il se repose en lui.

N'y a-t-il pas lieu, en effet, de désespérer de notre glorieuse nation, en voyant une très grande majorité de la jeunesse actuelle, pour ne pas parler des autres âges de la vie, délaïsser les livres sérieux, de saine morale, de science et de philosophie vraie, pour se repaître d'une littérature indigeste et malsaine, qu'elle trouve abondamment dans les petits romans à dix centimes, ainsi que dans les feuilletons, qu'on pourrait encore oublier s'ils n'étaient que ridicules ou absurdes, mais qui insinuent peu à peu dans les masses, l'irréligion, l'immoralité et l'apathie morale qui finissent tôt ou tard par abâtardir un peuple, comme, hélas ! la guerre qui nous a livrés à la Prusse ne nous le démontre que trop.

Quand nous jetons un regard désolé sur cette littérature fangeuse, qui n'est qu'un mélange confus et informe de dépravation, d'impunité et de révolte contre toute autorité, même celle de Dieu, nous ne nous étonnons plus que nous ayons été écrasés par les Allemands. Dieu devait nous avoir abandonnés à notre sens pervers; et fatalement nous devons succomber.

Quand elles n'ont plus de principes, les nations périssent; et quand un auteur sape les bases de la société religieuse, civile et politique, cet homme est un traître et fait cause commune avec l'ennemi.

Il a paru sur le *Lendemain de la mort*, il y a à peine une année, un livre qui a eu un immense succès, parce qu'évidemment il répondait à un besoin du cœur; mais cet ouvrage extrêmement dangereux, ne repose que sur des hypothèses, rejette le Christianisme, allèche les âmes par l'attrait de la nouveauté et se fait un marche-pied de la Science qui cependant grandit d'autant plus le Christianisme qu'elle fait Dieu plus grand. Au reste le lecteur en jugera : car nous aussi nous nous sommes servi de la Science, non pour en abuser, mais pour faire briller davantage la lumière de la révélation, car Dieu est le Dieu des sciences : *Deus scientiarum*.

Ceci dit, entrons en matière.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE AU LECTEUR.

CHAPITRE PREMIER.—LA VIE APRÈS LA MORT.—Qu'est-ce que la vie?—Comment les corps se nourrissent-ils?—Mystères du principe vital.—Vie, force vitale, force assimilatrice.—Combien il faut de temps à notre corps pour se renouveler tout entier.—Rôle sublime et magnifique de l'atmosphère.

CHAPITRE II.—Qu'est-ce que la mort?—Séparation de l'âme et du corps.—Rôle que chaque substance remplit.—La mort est le sommeil du corps et le réveil de l'âme.

CHAPITRE III.—Est-il doux de mourir?—Opinion de la science.

CHAPITRE IV.—Que devient le corps après la mort?—Phénomène de la dissolution.—Du néant.—Quelle idée faut-il nous en faire?—Le corps est-il anéanti?—Qu'est-ce que la science nous dit?—Conservation indéfinie des corps.

CHAPITRE V.—DES CIMETIÈRES OU DORTOIRS DE LA MORT.—Ce que c'est qu'un cimetière.—Sentiments qui doivent nous animer en les visitant.—Comment nous devons être utiles aux morts.

CHAPITRE VI.—DES CIMETIÈRES (Suite).—Brièveté de la vie.—Vanités des choses de ce monde.—Ce qui doit nous en détacher.—L'homme passe comme un songe.—Saint François de Borgia.—Madame de Maintenon.—La fille de Louis XV.—Madame de Krülnér.—Réponse de Néron.

CHAPITRE VII.—DES CIMETIÈRES (Suite).—Souvenir des Morts?—Piété envers les morts chez les Païens, les Juifs et les Chrétiens.

CHAPITRE VIII.—DES CIMETIÈRES (Suite).—Soins des tombeaux.—Violation des tombeaux.—Signe de décadence d'une nation.

CHAPITRE IX.—RÉSURRECTION DES MORTS.—Saint Paul à Athènes.—Le monde se rit de la Résurrection.—Recherches de la Philosophie.—Divines écritures.—Célèbre vision d'Ezéchiel.—Ce qu'en dit l'Évangile.—La Résurrection est le fondement de la religion.—Consolations qu'elle nous donne.—Raison de la Résurrection de la chair.

CHAPITRE X.—Identité du corps actuel avec le corps qui doit ressusciter un jour.—La foi et la science en présence.

CHAPITRE XI.—Comment se fera la Résurrection.—Corps animal et corps spirituel.—Homme terrestre et homme céleste.

CHAPITRE XII.—QUE DEVIENT L'ÂME APRÈS LA MORT?—A une tête de mort?—AVONS-NOUS une âme?—Son immortalité.—Besoin d'y croire.—Ce qu'en pensaient les païens.—Songe de Scipion.—Paroles de J. J. Rousseau.—Autres preuves.—Desir du bonheur dans l'homme.—Du remords et de la conscience.—Nos aspirations.—Lettre émouvante d'une des victimes du tremblement de terre à la Guadeloupe.

CHAPITRE XIII.—OPÉRATIONS DE L'ÂME APRÈS LA MORT.—L'âme dans l'autre vie.—Histoire de Gnade.—Activité de l'âme après la mort.—Elle restera éternellement dans l'état où elle se trouvera à sa sortie du corps.—Préjugés détruits.

CHAPITRE XIV.—DU JUGEMENT.—Traces du Jugement chez tous les peuples.— Pensées de Pythagore, de Sénèque.—Ce qu'en dit le christianisme.—Sa nécessité pour justifier la Providence.—Paroles de J. C.

CHAPITRE XV.—DU PURGATOIRE.—Le purgatoire est de foi.—Il est fondé sur les traditions de tous les peuples.—Doctrines du concile de Trente.

CHAPITRE XVI.—DE L'ENFER ET DES CHÂTIMENTS ÉTERNELS.—Système des *Réincarnations*, appelé aussi *Palingénésie* ou doctrine de la transmigration des âmes.—Sa réfutation.

CHAPITRE XVII.—DE L'ENFER CHRÉTIEN.—INTRODUCTION.

CHAPITRE XVIII.—DE L'ENFER (*Suite*).—Preuves.—Tradition chrétienne.—Le Dante, enfer, tradition païenne.—Preuves de foi.—Raisonnements métaphysiques.—Justice de Dieu.—Bonté de Dieu.—Vision du solitaire.—Conclusion.—Parole d'Isnard.

CHAPITRE XIX.—Quel est le sort des enfants morts sans baptême?—Peines du dam et peine du sens.—Bonheur naturel et surnaturel.—Du double reproche fait à l'Eglise.

CHAPITRE XX.—DU CIEL.—Ce que c'est que le Ciel.—Ciel astronomique.—Préjugés scientifiques et populaires.—Antipodes.

CHAPITRE XXI.—DU CIEL, SÉJOUR DES BIENHEUREUX.—Qu'est-ce que le Ciel?—Charmante lettre de Saint François de Sales.—Légende de l'Éternité ou le moine Aflus.—Saint Augustin et Sainte Monique sa mère, au port d'Ostie.—Bonheur des justes dans le Ciel.—Le roi Nemrod et les trois urnes.—Etat des bienheureux.—Béatitude du corps.—L'attitude de l'âme.

CHAPITRE XXII.—DIEU.—Son nom —Ce qu'il est.—Réponse d'un philosophe.—Faibles images que nous pouvons nous en faire.—Ce qu'en disent les Pères et en particulier Saint Augustin.—Preuves scientifiques de son existence.

CHAPITRE XXIII.—L'ÉTERNITÉ !!!

CHAPITRE XXIV.—DANS L'INFINI !!!—Grandeur et immensité du monde.—Dieu dans les infiniment petits et dans les infiniment grands.

CHAPITRE XXV.—DANS L'INFINI (*Suite*).—DES INFINIMENT PETITS.—Les yeux, chefs-d'œuvre du corps de l'homme.—Le télescope et le microscope.—Excursion dans le monde des infiniment petits.—Le monde des infusoires, des microzoaires.—Phosphorescence de la mer.—Coquilles microscopiques.

CHAPITRE XXVI.—DANS L'INFINI (*Suite*).—DES INFINIMENT GRANDS.—Merveilles du télescope.—Infiniment grands.—Abus qu'on peut faire de la science.

CHAPITRE XXVII.—DANS L'INFINI (*Suite*).—DES ÉTOILES ET DES NÉBULEUSES.—Du charme qu'on goûte à contempler les étoiles.—Division des étoiles en différentes grandeurs.—Poussière d'étoiles.—Notre étoile voisine.—Mesures des distances des étoiles.—Étoiles variables, temporaires, éteintes ou subitement apparues.—Les univers lointains.—Soleils doubles, multiples, colorés.—Nébuleuses.—Leur coloration, leur forme et leur nombre.—Voie lactée.—Position que nous occupons dans le Ciel.

CONCLUSION.

TRAITEMENT DE L'ÉPILEPSIE

HEUREUX RÉSULTATS

PENDANT PLUSIEURS ANNÉES D'EXPERIENCES

RÉFÉRENCES ET CERTIFICATS

DOCTEUR L. A. G. JACQUES

224 RUE AMHERST

MONTREAL.

PARTIE LÉGALE

Rédacteur : ALBY

USUFRUIT--BAIL--TACITE RECONDUCTION

QUESTION.—Louis était usufruitier d'une terre dont je suis le propriétaire. Cet usufruit lui avait été légué jusqu'à son décès. Il y a trois ans, Louis a loué la terre en question à George. Le bail était fait pour deux années commençant le 29 septembre 1892 et se terminant à la date correspondante en 1894. Ce bail a continué jusqu'à présent par *tacite reconduction*. Louis, l'usufruitier, est mort dans le cours du mois de février dernier, et aucun congé n'a été signifié au locataire dans les délais fixés par la loi. En conséquence le locataire ne veut pas laisser les lieux le 29 septembre prochain. Il prétend qu'un congé devait lui être signifié par moi et qu'il a droit d'invoquer la tacite reconduction. A-t-il raison ? Etais-je obligé, en ma qualité de simple propriétaire, de signifier un congé au locataire de l'usufruitier ? Si oui, quelle est la disposition du code qui m'impose une telle obligation ?

Un notaire.

RÉPONSE.—L'usufruitier d'un immeuble ne peut pas transmettre dans cet immeuble plus de droits qu'il n'en a lui-même. Son usufruit se termine à son décès et le bail par lui consenti expire avec cet usufruit (C. C. art. 457.) Il est vrai que la jouissance du locataire doit continuer pendant le reste de l'année commencée à l'expiration de l'usufruit (même article), mais cette continuation de jouissance ne peut pas dépasser le terme.

Le propriétaire qui n'a fait aucune convention avec le locataire n'est pas obligé de lui donner congé. Il reprend son immeuble à l'expiration de l'usufruit sans égard aux baux consentis par l'usufruitier, car il n'est pas tenu des obligations contractées par ce dernier. Ainsi, si, à l'expiration de l'année commencée, c'est-à-dire le 29 septembre de cette année, le locataire ne laisse pas les lieux loués, vous pourrez prendre contre lui une action en expulsion.

VENTES LE DIMANCHE

QUESTION.—Quelles sont les peines portées par la loi contre les marchands qui vendent le dimanche, et par quel laps de temps les actions contre les marchands qui vendent le dimanche sont-elles prescrites ?

Citoyen.

RÉPONSE.—La loi défend de vendre des *effets, denrées* ou *marchandises* le dimanche (Statuts refondus de Québec, article 3498.) Les *marchands, colporteurs* ou *regrattiers* qui contreviennent à cette loi sont passibles d'une amende qui ne doit pas excéder vingt piastres pour la première contravention, et d'une amende de vingt piastres à quarante piastres pour chaque récidive. (Même article.)

Les actions pénales contre les contrevenants se prescrivent par deux mois. (S. R. Q. art. 3501.)

La loi permet de vendre le dimanche, à la porte des églises de campagne, les effets destinés aux bonnes œuvres. (S. R. Q. art. 3498.)

TUTELLE

QUESTION.—Puis-je, par mon testament, nommer un tuteur à mes enfants mineurs ?

Un père de famille.

RÉPONSE.—Vous ne pouvez pas faire une telle nomination (Code civil, art. 922.) Nous n'avons pas de tutelle testamentaire. Les tutelles ne peuvent être déferées que par les tribunaux compétents et par les juges ou par les protonotaires de ces tribunaux. Ceux qui nomment ainsi les tuteurs doivent, au préalable, prendre l'avis du conseil de famille des mineurs.

CRÉMATION

QUESTION.—Nos statuts contiennent-ils quelque disposition prohibant la crémation des défunts ? Si oui quelles sont les peines prononcées par la loi contre ceux qui livrent les corps à la crémation ? *Quid* des lois de l'Eglise ?

Citoyen.

RÉPONSE.—Nous n'avons aucune loi civile prohibant la crémation. Les lois de l'Eglise catholique la prohibent. Il existe sur cette question d'importantes décisions du Saint-Office. *La Semaine Religieuse* de Montréal publie les suivantes dans son numéro du 17 juillet courant.

LA CRÉMATION DES CORPS

Voici de récentes décisions du Saint-Office au sujet de la crémation des corps.

1^o Quand des fidèles, alors même qu'ils n'appartiennent pas à la franc-maçonnerie, ont prescrit la crémation de leur corps après leur mort, il n'est pas permis de leur administrer les sacrements des mourants, à moins qu'ils ne renoncent à cette disposition.

2^o Il n'est pas permis de célébrer publiquement des messes pour le repos de l'âme des fidèles dont les corps ont été incinérés, alors même qu'ils n'auraient pas ordonné la crémation avant leur mort. On peut seulement dire pour eux des messes privées.

3^o Il est défendu aux catholiques de conseiller la crémation. En ce qui concerne les catholiques employés aux fours crématoires, on peut seulement tolérer leur coopération matérielle, pourvu que l'incinération ne comporte aucune manifestation qui constituerait un mépris de la foi catholique et une adhésion à la franc-maçonnerie.

4^o Les cérémonies catholiques doivent être refusées à ceux dont les corps sont incinérés en vertu de leur propre décision. Si l'incinération n'a pas été demandée par le défunt, on peut faire les cérémonies à la maison mortuaire ou à l'église, mais jamais au cimetière, et encore doit-on éviter qu'il n'y ait aucun scandale, par exemple en faisant connaître publiquement que l'incinération a lieu contre la volonté du défunt. En cas de doute laisser la décision à l'ordinaire.

AUX CORRESPONDANTS

Négociant.—La loi à laquelle vous faites allusion est une loi américaine. Elle a été passée par le Congrès le 2 juillet 1890. Elle est intitulée : *An act to protect trade and commerce "against unlawful restraints and monopolies."*

L. B.—Dans les quittances, reçus, billets, etc., il faut écrire les sommes en toutes lettres. Il ne suffit pas de les mettre en chiffres.

Notaire.—La loi qui abolit la continuation de communauté n'est pas encore en vigueur. L'entrée en vigueur n'aura lieu que le jour qui sera fixé par une proclamation du lieutenant-gouverneur.

DE PROHIBITIONE ET CENSURA LIBRORUM

POST LEONIS PP. XIII

CONSTIT. "OFFICIORUM AC MUNERUM"

BREVIS DISSERTATIO

Arthurī VERMEERSCH E S. J.

In Collegio maximo Lovaniensi S. J. Professoris Theologiæ moralis
et juris Canonici.

Brochure in-8..... \$0.20

La récente constitution pontificale, qui vient de transformer la législation de l'Index, éveille chez beaucoup le désir d'être exactement renseignés sur la portée des dispositions nouvelles. Nous avons tâché de répondre à ce désir, et de présenter dans ce travail, d'une manière précise, l'ensemble et les détails principaux du régime inauguré par Léon XIII. Toute loi nouvelle offre de spéciales difficultés d'interprétation. Nous n'avons pas voulu les esquiver, ni nous dérober devant les questions pratiques. Cependant en ces matières délicates, la prudence nous a fait un devoir de soumettre les principaux résultats de notre examen personnel, au contrôle d'hommes compétents de diverses nationalités. Nous leur exprimons ici toute notre reconnaissance, pour l'extrême bienveillance avec laquelle ils ont bien voulu nous aider de leurs lumières.

Malgré tout, cependant, des travaux parallèles, et surtout des décisions romaines, peuvent à bref délai jeter un jour nouveau sur certains articles et leur donner un aspect imprévu. C'est pourquoi, nous nous proposons de tenir ce commentaire au courant, en publiant, par intervalles, les indications supplémentaires exigées par la jurisprudence. Elles seront imprimées sur des feuillets séparés qui se pourront aisément insérer dans l'opuscule, ou même se coller sur le texte primitif.

LE MONDE DES INFINIMENT GRANDS

Par M. l'abbé PIOGER

1 vol. in-12..... \$0.75

LE MONDE DES INFINIMENT PETITS

Par M. l'abbé PIOGER

1 vol. in-12..... \$0.50

Il n'est rien dans la nature, quelque abject qu'il paraisse aux yeux peu accoutumés à observer, qui ne soit une merveille pour celui qui s'attache à le connaître. Loin d'être indigne de l'homme, cette étude lui est au contraire utile et nécessaire, puisqu'elle lui fournit autant d'occasion de louer son Créateur, qu'il trouve d'objets qui lui appartiennent. La plupart des hommes, néanmoins, insensibles à cette réflexion, daignent à peine jeter les yeux sur ceux d'entre ces objets qu'il leur a plu d'appeler *vils*. Ils les regardent comme des inutilités, ou tout au plus comme des sujets de curiosité dont la découverte serait moins avantageuse que pénible ; et c'est à ce mépris qu'il faut attribuer l'indifférence avec laquelle on s'accoutume à regarder les petites créatures. On les voit sans y arrêter son attention, et on les écrase inconsidérément lorsqu'on les rencontre sous ses pas.

J'excuserais à peine un esprit vulgaire qui chercherait à jeter du ridicule sur l'étude que je recommande ici, mais je croirais être en droit de m'irriter contre un homme intelligent qui mettrait l'étude des *infiniment petits* au nombre des faiblesses humaines. La plus petite créature n'est-elle pas l'ouvrage de l'Être infini, aussi bien que l'animal qui nous paraît le plus parfait ? Et si Dieu n'a pas trouvé qu'il fût au-dessous de lui de la créer, pourquoi serait-ce une faiblesse à un homme raisonnable d'en faire l'objet de ses recherches ? D'ailleurs le plus chétif des êtres est un ouvrage digne d'admiration. Il est doué de tant de perfections que le plus habile artiste ne saurait en produire un semblable. Dieu seul peut opérer ces merveilles ; il nous les offre, non comme des modèles à imiter, mais comme autant de témoignages de sa sagesse et de sa puissance. C'est à nous, après cela, à répondre à ses vœux, et à contempler ses perfections dans les moindres de ses ouvrages. Entre tous les animaux, nous sommes les seuls qui en soient capables. Le soleil répand ses rayons sur toute la terre, l'homme seul remonte à leur principe et en développe les effets. Les bêtes vives croissent et ne savent comment, le lion ignore sa force, le rossignol l'harmonie de sa voix, le papillon la beauté de ses couleurs, et la chenille dévore et mange,

sans connaître celui qui fournit à sa subsistance. Comment donc douter que faire servir ses talents à la louange de Dieu, ne soit pour l'homme un véritable tribut qu'il doit à son Créateur ?

C'est cette pensée que nous voulons mettre dans tout son jour, en publiant le *Monde des Infiniment petits*, après avoir adoré Dieu dans le *Monde des Infiniment grands*.

Mais nous nous sommes proposé encore un autre but en faisant paraître ce petit ouvrage, et c'est sur ce but que nous appelons toute l'attention du lecteur.

La France, Dieu merci, est encore à la tête des nations pour l'invention et le bon goût, mais il est un point où les Anglais et les Allemands dépassent les Français ; je veux parler de l'enthousiasme qui existe chez eux pour l'étude des sciences naturelles. Aussi, dans la plupart des classes de la société, chacun s'instruit des découvertes modernes ; on suit avec avidité les travaux qui se font en botanique, en histoire naturelle en général.

Les conversations des familles deviennent alors fort attrayantes ; des cercles se forment, on discute, on s'instruit, et souvent de simples amateurs présentent des recherches d'un haut intérêt qui enrichissent la science. En France, disons-le franchement, rien de tout cela, et nous le regrettons. Aussi, espérons que bientôt l'étude des sciences se popularisera dans le monde, et que la plupart des sujets de la conversation française finiront par avoir une portée plus élevée que celle qu'ils ont à l'heure où nous écrivons.

Alors nous n'aurons plus rien à envier à l'étranger.

L'ŒUVRE DES SIX JOURS

En face de la science contemporaine, question de l'ancienneté de l'espèce humaine avec gravures par M. l'abbé L. Pioger, du clergé de Paris chevalier de la Légion d'honneur, membre de plusieurs sociétés savantes.

1 vol. in-12..... \$0.63

Quelques mots seulement sur cet ouvrage et sur le but que nous nous sommes proposé en l'écrivant.

Il est de bon ton aujourd'hui de répéter partout que le Clergé est ennemi de la Science et qu'elle lui fait peur, parce qu'il lui fait peur la lumière et qu'il est opposé à tout progrès, comme si Dieu n'était pas appelé dans l'Écriture le *Dieu des Sciences*.

Cet ouvrage, nous l'espérons du moins, montrera le contraire.

Cependant, disons-le de suite, il n'a pas été écrit pour les savants : ils n'y trouveraient d'ailleurs rien qu'ils ne sachent déjà ; mais il résume les découvertes de la Science et les met à la portée de tous ; il démontre, en s'appuyant sur elle, que la Genèse a dit vrai, et que jusqu'ici aucune découverte n'est venue à l'encontre de l'inspiration mosaïque.

En le composant, nous nous sommes inspiré des paroles de

l'illustre et savant cardinal Wiseman, qui a tant fait pour concilier la Science et la Religion.

“ Je ne vois pas pourquoi, dit-il, toute personne douée seulement de talents ordinaires, ne pourrait espérer, à l'aide d'un travail persévérant, augmenter quelque peu les témoignages généraux qui militent en faveur de la vérité. Dans cette science comme dans toute autre, il y a des degrés modestes : ce sont des chemins tranquilles et retirés qui ne conduisent pas au-delà des bornes de l'intérieur domestique, chemins que peut parcourir l'esprit timide à l'abri de l'attention publique, et où il peut cueillir d'agréables et humbles plantes dont les parfums seront aussi doux sur l'autel de Dieu que le riche encens composé avec tant d'art par Bazaléei et Oholiab.”

Nous nous contenterons de ce rôle modeste.

Nous montrerons que Moïse, à une époque si reculée où la Géologie était complètement ignorée, a parlé exactement sur l'origine de la Terre et ses diverses couches, ainsi que sur la succession des êtres qui l'habitent. Voilà ce que pensent aujourd'hui les plus grands savants.

Nous n'en sommes pas étonné. Nous savons que la Révélation est la parole de Dieu, et que, par conséquent, elle est la vérité même. La Science ne peut avoir raison contre l'Eglise qui est gardienne de cette vérité ; et nous savons par l'expérience des siècles que, suivant la parole de Bacon, *peu de science éloigne de Dieu et que beaucoup de science y ramène.*

Nous pensons avec le cardinal Wiseman que nous sommes en bonne voie pour découvrir dans les causes qui ont produit la forme actuelle de la Terre une si belle simplicité d'action qu'elle confirme, si on peut s'exprimer ainsi, tout ce que le Seigneur a exposé dans sa parole sacrée.

Pour les jours génésiaques en particulier, nous croyons que les connaissances de Moïse étaient beaucoup plus étendues qu'on ne le croit généralement et qu'il eut connaissance de la longue durée des jours qu'il rapporte. Il y a dans l'Ecriture beaucoup plus de science qu'on ne se l'imagine et le savant abbé Moigno nous a dit souvent qu'il était étonné de tout ce qu'il y avait découvert.

“ Mais si divinement éclairé qu'il fût, on peut croire que Moïse, en contemplant les scènes successives de la création, n'en aperçut pas les détails infinis. Comme un homme qui regarde un grand tableau, il nota, en un mot trop bref, ce qui l'avait frappé davantage dans chaque scène, ce qui en avait été, pour lui, l'impression dominante. Il négligea les choses secondaires ; et ce serait peut-être là l'explication de certaines difficultés dont nous parlerons plus loin. On sent, à la teneur de son récit, et à certains mots étranges, qu'il a l'esprit plongé dans une lumière qui n'est pas de la terre. Il ne trouve pas d'expression pour rendre ce qu'il voit. Il dit les choses comme elles lui apparaissent, sans les comprendre peut-être, mais sans s'étonner, sans se soucier surtout de l'étonnement où elles allaient jeter le monde. A-t-ilsu qu'il faudrait attendre quatre mille ans pour que, des entrailles entr'ouvertes de la terre,

sortit la confirmation éclatante de ses étranges et sublimes affirmations ?

“ A l'heure qu'il est, cette confirmation est presque complète. Elle le sera tout-à-fait lorsque, d'un côté, l'exégèse biblique, débarrassée de ses exagérations, aura consenti à laisser cette première page dans son vrai jour ; et que, de l'autre, la science, dépouillée de ses excès, aura achevé son œuvre.”

Nous sommes convaincu que sans la Révélation divine l'homme ne serait jamais parvenu par lui-même à connaître ce qu'il lui est essentiel de savoir sur la Création, et Platon, le plus grand philosophe de l'antiquité, a pu dire avec vérité :

“ Le sage n'arrive qu'à la probabilité, à moins qu'il n'ait des lumières plus sûres, ou *la parole même de Dieu qui lui serve de guide.*”

Cependant, si d'un côté il est à supposer que Moïse, en écrivant le récit des six jours, a eu présentes à l'esprit les longues et vastes périodes dont la géologie nous parle, d'un autre côté, tout en admettant l'inspiration divine, nous pouvons croire que l'écrivain sacré n'a pas été spécialement éclairé au sujet des restes fossiles, des terrains stratifiés, des soulèvements et des dénudations, pas plus que sur l'action volcanique et la chaleur souterraine. Ces matières sont propres aux sciences physiques et non aux sciences religieuses, et Dieu, ce nous semble, a dû abandonner la découverte de ces vérités scientifiques au génie de l'homme selon cette parole de l'Ecclésiaste : “ *Cuncta fecit bona in tempore suo, et mundum tradidit disputationi eorum.*”

Ce qui nous semble hors de doute, c'est que Moïse, sous le souffle de l'Esprit de Dieu, écrivit avec un tel choix de mots et de phrases qu'il exposa les faits révélés dans un langage approprié aux idées de son temps, et tels qu'il ne commit aucune erreur, sur ceux qu'il ignorait et qu'on devrait découvrir plus tard. Aussi, n'est-il jamais en désaccord avec les découvertes de la Science humaine lorsque celle-ci met à son tour en lumière quelque nouvelle et merveilleuse manifestation de la puissance divine. Cet ouvrage fera surtout ressortir ce fait : c'est que pour que Moïse écrivit son livre de la Genèse, il lui fallut ou l'inspiration divine, ou une science géologique aussi complète que celle des savants de notre époque.

Aussi, dirons-nous avec Duruy : “ Laissez donc aller la Science, laissez-là faire son œuvre ; l'âme est au bout.”

Ceci dit, entrons hardiment dans l'étude des six jours de la création, sans reculer devant aucune de ses difficultés et sans nous laisser effrayer par la Science elle-même. En effet, “ depuis l'époque de Buffon, les systèmes se sont élevés les uns à côté des autres, semblables aux colonnes mouvantes du désert, s'avancant en front de bataille menaçant, mais comme elles ce n'est que du sable. Et, bien qu'en 1806 l'Institut de France comptât plus de quatre-vingts théories de cette espèce hostile aux Ecritures sacrées, aucune d'elles n'est restée debout jusqu'à ce jour et ne mérite qu'on s'en occupe.”

LACORDAIRE JOURNALISTE

1830-1848

Par P. FESCH

1 vol. in-12 \$0.75

AVANT " L'AVENIR "

Le 7 mai 1828, Lacordaire écrivait à un de ses amis de Dijon, M. Foisset, qui venait de fonder un journal et qui lui demandait sa collaboration, une longue lettre dont nous transcrivons le passage suivant, et où l'on trouvera l'idée caractéristique que se faisait alors du journalisme le futur collaborateur de *l'Avenir*.

A ne considérer le *Provincial* que comme une œuvre entreprise par des hommes que je connais, que j'aime ou que j'estime, je devrais être tenté d'y prendre part. Le *Provincial* fera du bien ; ce serait un autre motif d'y apporter ma coopération. Toutefois, je veux discuter ce point avec vous, et vous exposer les raisons qui m'empêcheront de jamais écrire une ligne dans quelque journal que ce soit. Les unes sont tirées de la chose elle-même ; les autres, de mon caractère ou de la trempe de mon esprit.

Un journal me paraît une affaire *inique*. C'est un lieu où l'on juge périodiquement, à de courts intervalles, les livres et les actions de ses contemporains, sans que la brièveté du temps permette de s'enquérir suffisamment de la vérité. C'est un lieu où quelques hommes, distraits par des occupations d'homme privé et de citoyen, viennent jeter le superflu de leurs loisirs et de leurs études, comme si une telle et si arbitraire justice de son siècle ne méritait pas qu'on lui consacrait au moins sa vie et une vie déjà mûre. C'est un lieu où l'on apprend aux hommes ce qu'ils doivent penser de tout, même des choses qu'on ne peut comparer à la règle immuable des devoirs humains, et où l'on propage ainsi, dans la société, des opinions que soi-même on n'aura plus le lendemain. Légèreté, incertitude, défaut de mission, défaut d'une science suffisante (et il faut tout savoir quand on parle de tout), sont-ce là les marques auxquelles on connaît la justice ? Les journaux sont la *chaire des opinions*, c'est-à-dire de ce que je méprise le plus ; bien loin d'en faire, je cesse d'en lire. Les opinions tuent la vérité. C'est le mouvement du siècle, dit-on, il faut le suivre, ou combattre sur un champ de bataille sans ennemis. Que Dieu me préserve de suivre l'ennemi dans des marais où je m'embourberais avec lui ! Quand les Juifs étaient emmenés en captivité, le prophète s'assit seul aux portes de la ville déserte, et il chanta des lamentations qui n'arrivaient aux oreilles ni des vainqueurs ni des vaincus. Il vient des temps, dans la vie des nations, où il n'y a plus rien à dire aux hommes présents, où il faut se parler seul, et mettre ses livres dans les sépulcres, entre les pieds des morts, comme à Jérusalem on cacha le feu saint dans un puits. Il vient des temps où Caton doit déchirer ses entrailles, afin que, son épée ne pouvant plus combattre, son sang parle à des générations meilleures que celles qui l'ont vu mourir. Il vient des temps où le salut est à périr. Ministre des seules vérités perpétuelles et universelles, jamais, jamais je n'annoncerai aux hommes des opinions, jamais je ne leur annoncerai la vérité du même lieu où on amuse leur oisiveté par les jeux de l'esprit. Ames fidèles, nous nous consolons entre nous de notre mieux, et ceux qui le pourront prépareront, en philosophie et en théologie, la double ou l'unique révolution dont ces deux sciences ont besoin pour ne pas perdre d'autres races.

Les journaux sont funestes aux talents. Ils épuisent, par des études sans suite et des productions rapides, des esprits qui ne sont point encore formés. On s'habitue à jeter ses pensées dans un cadre rétréci ; on fait des pages et encore

des pages ; on prend un style saillant, qui est bon dans une colonne et déplacé partout ailleurs. Je suis convaincu que la facilité d'écrire dans les journaux est la cause de notre médiocrité littéraire actuelle, et que beaucoup de jeunes gens y perdent tous les jours la part de génie que la Providence leur avait confiée. Il faut d'abord allumer son feu avant de disperser sa braise chez ses voisins.

En troisième lieu, un journal rédigé entre plusieurs ne peut pas avoir une doctrine fixe. La raison, appliquée à chaque événement et à chaque livre, rectifiera quelques fausses idées ; elle ne procurera point de mouvement. Nulle révolution intellectuelle ne s'est opérée que par un principe mis en avant et poussé dans toutes ses conséquences ; ainsi le Christianisme, ainsi la Réforme, ainsi chaque secte philosophique d'autrefois.

Si je faisais un journal, je soutiendrais plutôt le culte du *bœuf Apis*, que de soutenir des universalités sans couleur. Le temps de la raison n'a jamais existé ; il n'existera jamais.

Je conçois Bayle faisant son journal à lui seul ; c'est une manière d'imprimer ses livres et de les faire lire. Le *Globe* a bien senti ma pensée, ou je sens bien la sienne ; ils ont créé pour religion *une espérance* ; ils errent sur l'Océan, comme ce Christophe, et, en attendant qu'ils puissent crier terre, ils s'amuse à tirer des oiseaux de passage.

Venons à mon caractère. Je ne peux pas faire deux choses à la fois ; et me demander le petit bout de mon doigt, c'est me demander depuis les pieds jusqu'à la tête.

Ajoutez, mon cher ami, qu'un prêtre, plus que jamais, doit se cacher et demeurer étranger à tout ce qui n'est pas la religion. On ne croira que trop à mon désir de paraître, sans que je donne occasion de le penser. L'obscurité, une longue obscurité, de petites places, du loisir, voilà ce que j'aime et le plan que je me suis fait.

Je suis prêtre et ne serai jamais que cela ; je suis prêtre, et c'est par moi-même que j'étudie les devoirs de mon état. Je ne donne rien à l'usage avant la réflexion, et vous savez que l'esprit d'imitation n'a jamais été mon défaut.

Tout n'est pas faux, tout n'est pas à dédaigner dans l'appréciation que fait ici Lacordaire de cette " affaire inique " qu'est le journal. Le portrait qu'il en trace est plutôt le portrait du journal à son époque que celui du journal idéal.

Mais y a-t-il bien d'abord un idéal du journal ? L'idée est sujette à discussion : car il nous semble, d'après l'expérience et l'histoire, que le journal a bien varié suivant les époques, les pays et les journalistes eux-mêmes. Les uns veulent en faire le véhicule d'une pensée, d'une doctrine ; les autres n'y voient qu'une " chaire des opinions " diverses et contradictoires successivement énoncées ; d'autres une sorte de kadéidoscope — soyons modernes, de cinématographe — faisant défiler sous les yeux des lecteurs la vue des faits et nouvelles du monde entier ; d'autres enfin prétendent s'en servir comme d'un outil pour brasser des affaires financières, industrielles ou commerciales. La vérité ne serait-elle pas dans une moyenne, mélangeant proportionnellement à l'importance qu'on y attache, et aussi aux besoins de son époque, ces différentes opinions ?

Quelle était, au fond, celle de Lacordaire ? A voir ce qu'il blâme on peut en déduire ce qu'il approuverait.

Le journal semble devoir être pour lui un lieu où des hommes intelligents, mûrs, sinon d'âge, au moins de science, se dévouant " des pieds à la tête ", annoncent les " seules vérités perpétuelles

et universelles " ou tout simplement " la vérité " et non pas des opinions.

Si ce journal idéal se fondait, en serait-il ? Il ne le dit pas, mais nous verrons bientôt sa conduite dans semblable occurrence. En attendant, il considère le journal comme une " affaire inique " à laquelle un prêtre ne doit pas collaborer, parce que " un prêtre, plus que jamais, doit se cacher et demeurer étranger à tout ce qui n'est pas la religion. "

A cette appréciation objective que l'on peut discuter, Lacordaire en joint une autre subjective à laquelle souscriront tous ceux qui ont une sérieuse habitude de la presse.

" Les journaux, dit-il, sont funestes au talent. " Entendons-nous bien. Il ne s'agit pas ici d'un homme qui, dans le silence de son cabinet, écrira posément, à son temps, un article ou deux par semaine, mais du vrai journaliste, de celui qui se donne " depuis les pieds jusqu'à la tête " ; qui, chaque jour, fidèle à la salle de rédaction, s'y voit obligé d'écrire au pied levé sans, parfois, y pouvoir réfléchir longuement, un article, plusieurs entrefilets, *de omni re scibili et quibusdam aliis*. S'il s'est préparé à son rôle par de longues et sérieuses études littéraires, politiques, religieuses, philosophiques, sociales, il pourra quelque temps suffire à sa tâche. Mais, pris dans l'engrenage quotidien, sans pouvoir restaurer par une nourriture intellectuelle suffisante les déperditions de son esprit, il sentira le vide peu à peu se faire dans son cerveau, il sera broyé, épuisé. Le brillant, le " saillant " du style pourra tromper le regard distrait du lecteur médiocre, mais il ne saura cacher à l'étude, même rapide, de l'observateur attentif, le néant de la pensée.

Cet épuisement ne manque pas d'atteindre les plus forts, ceux que l'on regarde comme les *leaders*, les chefs du journalisme. N'en connaissons-nous pas dont le nom a fait la fortune d'un journal, mais qui, à force de produire, et par suite de cette surexcitation née de l'épuisement se sont, pour ainsi dire, habitués à remplacer par l'invective la nullité du raisonnement ?

Lacordaire voulait échapper à ce danger de la " médiocrité " et ne pas s'exposer à perdre " la part de génie que la Providence lui avait confiée. "

C'était, en lui, une idée depuis longtemps arrêtée et solidement ancrée. Six ans auparavant, il disait déjà au même Foisset : " Croyez-moi, mon ami, il est dangereux de se mettre trop en avant dans la jeunesse... Commençons tard notre vie politique ; commençons-la lorsque nous pourrions être utiles à notre patrie ; c'est alors qu'il sera beau de sacrifier notre bonheur à nos principes ! " Et dix ans plus tard, évoquant dans une lettre à son jeune ami Montalembert l'esprit de son père défunt, il lui fera donner ce conseil : " Défie-toi d'une polémique précocée. "

C'était mesure de sage prudence : travailler et attendre son heure.

Lacordaire ne croyait pas alors le moment opportun ; il le di :

dans sa lettre à M. Foisset avec une teinte de mélancolie qui n'est pas exempte d'emphase. Il le lui répètera dans deux ans à peu près sur le même ton :

Je suis las de penser et de parler ; je suis comme la faculté de théologie de l'académie de Paris ; j'ai suspendu ma harpe aux saules de la Sorbonne. Comment penser, quand il n'y a plus de pensée catholique ? Comment parler, quand tout Israël dort, et qu'on n'a pas, comme David, enlevé la lance de l'ennemi ? Non vraiment, cela n'est pas possible ; laissez dormir le pâtre au bruit du vent, et ne lui demandez pas ce qu'il voit dans son sommeil. Le sommeil du pâtre n'est pas celui du prophète. L'un et l'autre ont la tête appuyée sur les ruines de Babylone au désert ; l'un et l'autre ont des songes et un ange du ciel pour les garder ; mais l'un est un voyant du Seigneur, qui sait l'histoire de la pierre où il dort ; et l'autre n'est qu'un pâtre. Le pâtre n'envie pas le sommeil du prophète ; il se lève, et il chante en sifflant ; c'est un vieux livre qui a dit qu'il sifflerait ; mais lui n'a pas lu le vieux livre ; il n'est qu'un pâtre. Le pâtre a des amis de son enfance, à l'autre bord du Tigre ; les amis du pâtre lui demandent ce qu'il a vu dans la plaine, et si les ruines ont dit quelque chose quand la pluie tombait. Le pâtre est touché, parce que ses amis lui parlent et que le soleil des sables n'a pas desséché son cœur en Arabie, mais que peut répondre le pâtre ? Des ruines ne lui ont pas parlé : le Seigneur des ruines ne lui a rien dit ; quand la pluie tombait, le pâtre n'a rien entendu. Laissez dormir le pâtre ; le sommeil du pâtre n'est pas celui du prophète.

Qui ne reconnaît là ces accents du découragement échappés peut-être à certains de nous, alors que, soupesant dans notre pensée l'immensité de la tâche que nous entrevoyions, nous sentions la faiblesse de nos bras et aussi la rareté de nos compagnons, et que nous nous laissions tomber en poussant ce cri : " Non, décidément, il n'y a rien à faire."

Chez Lacordaire ce découragement ne fut que momentané.

" Il n'y a rien à faire," disait-il, en désignant les jours où il vivait. C'est aussi avec le même sentiment d'opportunité, d'actualité, qu'il faut lire cette phrase de sa lettre : " Un prêtre plus que jamais doit se cacher, et demeurer étranger à tout ce qui n'est pas la religion."

Il ne faudrait pas voir là l'énoncé d'un aphorisme général applicable à tous les temps et à tous les pays.

Lacordaire a prouvé, au contraire, et par d'autres paroles, et dans toute la conduite de sa vie, que le prêtre n'avait pas seulement à rester enfermé dans son église ou sa sacristie pour y prier Dieu, mais qu'il lui faut en sortir parce qu'il ne doit demeurer étranger à rien de ce qui se passe ici-bas.

Posant ce principe que la religion catholique est l'unique voie de salut pour les hommes et pour les peuples, il ne connaissait d'autre moyen, pour sauver cette religion, que l'éducation religieuse. Et il gémissait de la voir négligée par la faute ou la torpeur des prêtres qui se contentaient de veiller à la sanctification de quelques âmes privilégiées, sans se préoccuper de la grande masse des incroyants.

Que font les prêtres dans l'exercice ordinaire de leurs fonctions ? Ils maintiennent la connaissance et la pratique des vérités chrétiennes dans les femmes, dans quelques hommes, dans quelques jeunes gens ; ils retirent de temps en temps du milieu de l'erreur quelques âmes en qui la foi se réveille, et voilà tout.

La masse de l'impiété échappe à leur action : renfermés dans l'intérieur du sanctuaire, où ils veillent sur les pierres qui en sont restées, ils ne peuvent le défendre des attaques qu'on lui porte au dehors ; ils regardent quelquefois du haut des murs de Sion, et ils trouvent que le nombre des assiégeants s'augmente toujours ; et, redescendus dans l'intérieur du temple, ils racontent ce qu'ils ont vu avec de tristes et éloqu岸tes paroles qui ne touchent guère que ceux qui n'ont pas besoin de l'être.

Il parlait ainsi en 1826 dans l'intimité ; plus tard, en 1843, du haut de la chaire de Notre-Dame, après une expérience personnelle de près de vingt années, il réfutait avec un rare bonheur d'expressions, aussi justes que pittoresques, l'opinion de ceux qui voulaient faire du clergé une caste à part, vivant en dehors du reste des mortels :

Frédéric II, roi de Prusse, disait un jour à un de ses amis : " Pour en finir avec l'Église catholique, savez-vous ce qu'il faut faire ? Il faut en faire un hibou..." Vous savez, messieurs, cet oiseau solitaire et triste qui se tient dans un coin avec un air recliné.

Voilà le secret, continuait Lacordaire : nous isoler de tout, de la politique, de la morale, du sentiment, de la science ; nous suspendre entre le ciel et la terre sans aucune espèce de point d'appui, pour nous dire, un genou en terre : " Vous avez Dieu, qu'avez-vous besoin du reste ?

Nous n'acceptons pas cette situation. Nous tenons à tout parce que nous venons de Dieu, qui est en tout ; rien ne nous est étranger, parce que Dieu n'est étranger nulle part.

O vous qui limitez le champ du prêtre à celui de son église, écoutez Lacordaire : " Le prêtre doit aller partout, parce que partout Dieu se trouve, et qu'il peut y avoir partout une âme à instruire, à consoler ou à sauver."

Ces quelques explications n'étaient peut-être pas inutiles pour montrer qu'il n'y eut pas à ce moment de la vie de Lacordaire une saute subite qui le fit venir d'un point de l'horizon de la pensée à un autre tout opposé. Il fut toujours semblable à lui-même, attendant que son heure sonnât.

Cette heure, il ne la croyait pas encore venue ; voilà pourquoi il refusait de collaborer à une œuvre qui n'était pas entreprise suivant son idéal et pour laquelle il ne se sentait aucune des aptitudes voulues.

Mais cependant, il se préparait, restant " aux ordres de Dieu, dont la volonté se manifeste par le cours souvent imprévu des événements."

Au fond, ce qui le tourmentait depuis plusieurs années, c'était ce désir secret de penser, lui prêtre, et comme tel, dans la société, dans la vie publique, et d'y porter, librement, la parole qui délivre les peuples par la vérité.

C'était ce tourment de son âme qui donnait à sa vie cette apparence d'incertitude et d'irrésolution que l'on remarque en lui à cette époque ; c'était aussi ce tourment de son âme qui le guidait dans ses études :

Depuis trois ans, écrit-il, toutes mes lectures et mes pensées ont trait à ceci. *Le monde étant ce qu'il est, que doit croire un prêtre sur les rapports de la religion avec la philosophie et l'ordre social ?* En un mot, je cherchais à résoudre

le double problème du concours de la religion avec la raison, et de la société spirituelle avec la société matérielle. Tout prêtre qui ne sait pas cela, me disais-je, peut être un homme pieux et bon ; mais à coup sûr, il n'entendra rien à son siècle, ni à l'histoire de l'Eglise, ni à l'avenir.

Toujours son esprit anxieux cherche à bien préciser la place et le rôle du prêtre dans la vie moderne.

À la première partie de la question par lui posée, il répond de façon rapide et brève : " La raison particulière et la raison de l'Eglise catholique doivent nécessairement se trouver d'accord."

Ce n'est pas cela d'ailleurs qui le préoccupe le plus, et il ne s'y appesantit pas.

La seconde partie l'intéresse davantage : " Que doit croire un prêtre sur les rapports de la religion avec l'ordre social ? " Trois systèmes sont proposés.

Lacordaire les passe en revue tous les trois.

La société spirituelle et la société matérielle doivent subsister ensemble, sans se détruire. — Elles ne peuvent subsister ainsi que par trois moyens : supériorité de l'une sur l'autre, indépendance absolue de l'une et de l'autre, engrènement variable de l'une et de l'autre par des concessions réciproques. — Le dernier moyen est faux, parce que, dans tous les temps, et surtout dans les temps où la foi est faible, il livre l'Eglise à la merci de la société matérielle, qui, au fond, juge toujours les questions prétendues mixtes. Il fait de l'Eglise, aux yeux des peuples, une société craintive et ennemie de la liberté ; il aboutit tôt ou tard à une Eglise nationale. Depuis Constance et Bâle, Dieu travaille admirablement à le prouver.

Le second moyen, qui est aujourd'hui ratifié aux Etats-Unis, place l'Eglise très haut dans l'esprit des peuples, fait de l'Eglise une société mâle, très adaptée aux siècles de liberté populaire, mais il scinde le monde, et est si métaphysiquement faux, que jamais un peuple de foi n'aura la pensée de l'adopter. C'est un remède sublime, mais un remède. — Le premier moyen place l'esprit devant la chair, fait du corps social un être parfaitement un ; c'est le système des papes depuis Charlemagne jusqu'à Henri IV, pendant plus de huit cents ans, et il est si simple, tellement modérateur du peuple et du pouvoir, qu'une nation vraiment chrétienne n'en a jamais compris d'autre et qu'elle se jette là même sans y penser. Du reste, il ne peut renaitre que d'une manière autre que celle dont il a été exercé, et seulement quand les peuples et les rois demanderont à deux genoux, ce qui arrivera."

Après avoir ainsi discuté, Lacordaire cherche *ce qui est à faire*. Il le trouve dans cette formule : " Oter l'Eglise de l'état d'engrènement, pour la mettre à l'état d'indépendance absolue ; en un mot, l'affranchir. Le reste est un détail immense.

Dans cette lettre sont en germe les idées que Lacordaire, quelques mois plus tard, développera avec une verve non exempte de virulence, dans ses articles de *l'Avenir*. Mais en ce moment, il n'en sait encore rien lui-même. Sa pensée est tout autre. Ce n'est pas en France qu'il cherchera l'application de ces théories, c'est en Amérique, " car, dit-il, j'étais persuadé que ma carrière sacerdotale n'aurait jamais en France son libre développement."

Cité devant le jury de la Seine comme accusé d'excitation à la haine et au mépris du gouvernement, et de provocation à la désobéissance aux lois, il raconta au tribunal cette phase peu éloignée encore de son existence.

La parole du prêtre m'était confiée, et il m'était dit de la porter aux extrémités du monde sans que personne eût le droit de sceller mes lèvres un seul jour de ma vie. Je sortis du temple avec ces grandes destinées, et je rencontraï sur le seuil les lois et la servitude. Les lois ne me permettaient pas d'enseigner la jeunesse de France sous un roi très chrétien ; et si j'eusse voulu, comme mes pères, m'enfoncer dans les solitudes pour y bâtir un lieu de prière et d'un peu de paix, on eût trouvé d'autres lois pour m'en bannir. Tous les efforts du pouvoir tendaient à mettre dans ses mains la direction suprême de l'intelligence humaine, sauf à laisser tomber sur l'Eglise catholique suppliante et servile quelque concession de la piété royale à la première majesté.

C'était là, c'était au règne absolu de cinq à six hommes sur tous les hommes et sur Dieu qu'aboutissait ce système, et je lui vouai un combat d'autant plus implacable que tous les souvenirs de ma jeunesse conspiraient contre lui.

Mais que faire ? j'étais seul. Quand on est seul dans le monde, il faut se cacher et attendre ; je me cachai et j'attendis. Trois ans se passèrent ; c'est peu de chose dans la vie d'un homme, et beaucoup dans la jeunesse, naturellement vive et incapable de porter longtemps un fardeau. Je me lassai de cette vie, et je regardai au loin pour voir s'il n'était pas sur la terre quelque lieu où un prêtre pût vivre libre. Qui n'a tourné les yeux dans ces moments où la patrie fatigue, vers la république de Washington ? Qui ne s'est assis, dans la pensée, à l'ombre des forêts et des lacs de l'Amérique ? J'y jetai mes regards, las du spectacle qu'ils rencontraient en France, et je résolus d'aller leur demander une hospitalité qu'ils n'ont jamais refusée ni au prêtre ni au voyageur...

De fait, au commencement de 1830, sa décision était prise ; il devait partir en Amérique avec Mgr Dubois, évêque de New-York. Il en avait parlé avec Lamennais, obtenu le consentement de sa mère et, le 19 juillet, il écrivait à M. Foisset : " Nous partirons, plusieurs amis ensemble, dans le printemps prochain."

Il en était là de ses projets, quand Dieu vint suivant sa parole lui manifester sa volonté par le " cours imprévu des événements."

Onze jours, en effet, après sa lettre à M. Foisset, la Révolution éclatait, jetant bas le trône de Charles X. Lacordaire, néanmoins, n'avait pas changé sa résolution et il se trouvait en Bourgogne, faisant ses adieux à sa famille, quand il reçut un mot de l'abbé Gerbet, lui annonçant que M. de Lamennais " préparait les bases d'un journal destiné à réclamer pour l'Eglise sa part dans les libertés désormais acquises au pays " et qu'on lui demandait sa collaboration.

" Cette nouvelle, dit Lacordaire, me causa une joie sensible, et comme une sorte d'enivrement." Du coup il ne songe plus à s'expatrier. A quoi bon ?

On lui demande d'aider à ôter l'Eglise de France " de l'état d'engrènement, pour la mettre à l'état d'indépendance absolue." Il en est.

On lui demande de le tenter par le moyen du journal : il en est encore.

Le journal n'est plus une " affaire inique ", car aujourd'hui " il ne s'agit pas d'une œuvre purement humaine et patriotique, mais d'une œuvre religieuse " et, prêtre, il ne peut y rester étranger.

Il ne craint pas d'épuiser le talent que la Providence lui a départi : il a travaillé, il est prêt. Suivant sa pittoresque expression, il a allumé son feu, il peut disperser sa braise chez ses voisins.

Ce ne sont pas des "opinions" qu'il va répandre, mais bien la vérité "perpétuelle et éternelle", et il le fera en s'y donnant "depuis les pieds jusqu'à la tête."

Il sera journaliste, et il défendra — avec quelle fougue, et on le verra plus loin — ces deux grandes causes dont l'*Avenir* porte les noms en exergue : *Dieu et la liberté*; il sera journaliste, et ce faisant, il croira bien rester prêtre et donner "à sa carrière sacerdotale son libre développement."

CÉRÉMONIAL DE LA CONSÉCRATION DES ÉVÊQUES

Par le R. P. LEVAVASSEUR

Avec le chant tiré du Pontifical Romain

In-12..... 25 cts.

LES FONCTIONS PONTIFICALES

Selon le rite romain,

Par le R. P. LEVAVASSEUR.

2 vol. in-12..... \$2.00

INSTITUT KNEIPP

(DE MONTREAL)

No 2082 rue Ste-Catherine, près de la rue Bleury

Traitements hydrothérapiques suivant la méthode de l'abbé Kneipp

Départements compléments séparés pour les hommes et pour les femmes.

AFFUSIONS, DOUCHES, BAINS, Etc.—CHAMBRES ET PENSION.

Grande salle de gymnase et de réaction pour chaque département.

Douchours et Doucheuses expérimentés,

L'institut comprend plus de 40 chambres spacieuses, bien aérées et bien éclairées

CONSULTATIONS : De 10 h. à 12 h., et de 4 h. à 6 h. tous les jours, dimanches et fêtes exceptés.

DR L'ÉCUYER

L'ENFANT EFFRAYÉ

LÉGENDE DU MANOIR DE HILTON.

(Suite et fin.)

Berwine alla s'assurer si elles étaient bien seules et puis, rapprochant son siège du fauteuil d'Edith, elle prit la parole et lui raconta l'histoire de ses parents, le mariage de Hilda de Hilton avec le farouche soldat d'outre-mer, la résistance de Wulfran, la haine que celui-ci avait inspirée au baron et les cruautés dont il fut victime. Pendant ce récit, Edith avait caché son front dans ses mains ; elle rougissait à la pensée des crimes de son père, elle versait des larmes sur le sort de sa mère infortunée, et sur les douleurs de cet enfant dont le sang coulait aussi dans ses veines. Pour la première fois, les malheurs des vaincus, de ces vaincus dont elle était la fille, retentissaient dans son âme ; l'héritière normande, fière d'appartenir à la race des vainqueurs, n'était plus, et l'orpheline saxonne pleurait les malheurs de son peuple, ceux de sa mère et les crimes des triomphateurs.

Berwine continua :

Un jour Wulfran ne reparut plus. Votre mère ordonna de le chercher ; monseigneur n'osa lui répondre par des paroles rudes, comme il le faisait souvent. Serfs et soudoyers parcoururent le pays, mais l'enfant ne se trouva point. Au matin, votre mère partit elle-même ; elle alla droit devant elle, jusqu'à ce valon où vous êtes allée ce matin ; elle fit fouiller l'étang, et...

— Il n'y était pas !

— Il y était ; on le mit sur les

genoux de votre mère, et quand cette noble dame vit l'enfant navré, portant au cœur une blessure profonde, quand elle vit son mari auprès d'elle, la regardant d'un œil égaré, il se trouva que la douleur fut trop forte... On l'emporta mourante dans l'ermitage du bienheureux Adhelm ; et c'est là, ô ma chère enfant, qu'elle vous mit au monde ; c'est là qu'elle mourut. Et sa mort, après une si déplorable vie, aurait été pleine de joie, si elle ne vous avait laissée après elle.

— Et mon père ?

Votre père, enfant ! depuis ce jour il semble qu'il n'ait plus appartenu à la race des vivants ; autrefois il était un brave chevalier, un homme digne, par sa valeur, de porter l'étendard d'un roi, un jour de bataille ; mais depuis ce jour, il semble que son cœur se soit glacé dans sa poitrine. Depuis seize ans, il n'est plus sorti des murs du château, ni pour la guerre ni pour la chasse ; depuis seize ans il n'a plus levé la lance, et son épée est restée au clou. Mon mari, son écuyer, ne le quitte pas et quoiqu'il n'ait jamais trahi pour moi les secrets de son seigneur, je n'ignore pas, et tous le savent comme moi, que depuis seize ans le baron est assailli de visions terribles qui ne lui laissent plus de repos. Il est riche, il est puissant, il est redouté ; mais il est plus misérable que le mendiant qui se traîne là bas sur la route, car la vengeance du Très-

Haut est sur lui !

— Explique-toi, nourrice ! quelles sont ces visions qui poursuivent mon père ?

— Eh bien ! et Berwine parla plus bas, on dit qu'à toute heure, en tout lieu, il voit devant lui un enfant au visage effrayé, qui lui montre son sein percé d'une plaie... il le voit partout, dit-on, dans la salle basse... car c'est là que Wulfran a été frappé... il l'a vu ce matin à la *Val-lée du meurtre*, car c'est là que l'assassin a porté le cadavre de l'enfant, pendant que tout le monde le cherchait par les collines et les halliers... Il l'a vu, damoiselle, croyez-moi, il l'a vu *l'enfant effrayé* !

— Il l'a vu ! répondit Édith convaincue. C'est aujourd'hui l'anniversaire du meurtre.

— Et de la mort de ma mère et de ma naissance ! ajouta la jeune fille pâle et saisie d'un frisson convulsif.

Berwine la prit dans ses bras et la caressa tendrement.

— D'autres l'ont-ils vu ? dit Edith à voix basse.

— Des hommes d'armes, dont la conscience est mauvaise, croient avoir vu quelque chose... une ombre qui se glissait en montrant sa blessure.

— Oh ! prions Dieu ! s'écria Édith en levant les yeux au ciel, comme si elle eût cherché un refuge dans le sein du Tout-Puissant.

— Allons à la chapelle, ma fille ; Dieu est ton protecteur et ton ami ; viens !

— Prions pour mon père !

Édith alla se prosterner sur la dalle qui recouvrait les restes de sa mère et de son cousin ; et jusqu'au soir elle demeura là,

abîmée dans la prière et les larmes.

Le lendemain et les jours suivants elle y revint encore ; une prière ardente et continuelle semblait être devenue l'aliment de son âme—Grâce ! miséricorde, disait-elle ô mon Dieu ! Ne nous rejetez pas pour jamais ! On m'a dit, dès mon enfance, que vous ne repoussez pas le repentir d'une âme coupable ; que votre oreille est toujours ouverte au cri de l'affliction, écoutez-moi donc, Seigneur ! je crie vers vous ! Ayez pitié de mon père ! envoyez-lui le salutaire repentir qui le fasse rentrer en grâce auprès de vous ; calmez son âme, attirez-la vers vous... Je m'offre à vous toute entière pour obtenir cette grâce... Voyez, Seigneur ! que voulez-vous que je fasse ? Rien ne me paraîtra trop rigoureux pour le salut de mon père... Par votre très-doux Fils, Seigneur, ne me refusez pas !

Elle répétait continuellement cette prière, s'offrant au Ciel comme une victime, se jetant en quelque sorte entre le coupable et la divine Justice, heureuse de porter en cette vie le poids qui devait plus tard accabler cette âme criminelle. Peut-être n'aimait-elle plus son père comme elle l'avait aimé, car ses crimes avaient ouvert entre eux un précipice. Mais elle ressentait un ardent désir d'aider à le sauver et de retrouver, un jour, devant la face de Dieu, ses parents si cruellement désunis sur la terre.

Dieu se communique à l'âme qui le cherche : les pleurs d'Édith gagnèrent sa cause au tribunal de l'éternelle Sagesse ; et peu à

peu, au fond de son cœur brisé elle entendit une parole céleste qui la conviait à la solitude et à la pénitence : — *Oublier votre pays et la maison de votre père*, lui disait une voix intérieure. Pleurez pour lui entre le vestibule et l'autel, et il sera sauvé. Quittez tout, et vous trouverez ce que vous avez demandé.

Édith écouta la voix qui parlait au fond de son cœur; elle réfléchit, elle médita, elle consulta dans le secret un vertueux prêtre, disciple de saint Anselme et de Lanfranc, et sa résolution mûrie en silence, fut inébranlable.

VI

Le baron était seul au fond de la salle d'armes, quand Édith vint le trouver. La jeune fille avait quitté les ornements chers de son âge; elle ne portait ni bijoux, ni fourrures; une robe noire et un voile blanc faisaient toute sa parure, et déjà cette robe cachait les douloureux instruments de la pénitence; car, aux profondes angoisses de l'âme, Édith, chargée d'expier tant de crimes, avait joint ces pratiques qui crucifient la chair, et qui complètent ce qui manque en nous aux souffrances de la grande Victime du Calvaire. Elle s'avança vers son père, qui semblait plongé, comme de coutume, dans de sombres et stériles réflexions; elle se mit à genoux auprès de lui, saisit sa main qu'il lui abandonna, et la baisa avec des larmes. Il releva la tête et la regarda :

— Que me veux-tu, Édith ? Depuis quelque temps je te vois à peine.

— Mon père, c'est que je méditais une grande résolution :

je veux quitter le siècle et me consacrer à la vie religieuse.

Son père la regarda avec une surprise profonde. Rien n'avait pu faire naître en lui cette pensée; Édith, si gaie, si joyeuse de vivre, ne semblait pas appelée à la vie rigoureuse du cloître.

— Toi ! toi, ma fille ! s'écria-t-il, toi religieuse, dévouée aux jeûnes et aux veilles !... et pour quoi ?

— Pour faire pénitence, pour pleurer nos péchés !

— Tes péchés, innocente enfant ! de quels péchés iras-tu faire pénitence sous le cilice ?

— Nous avons tous péché, nous avons tous besoin de miséricorde.

— Il n'est point de miséricorde pour certains pécheurs : Dieu les a rejetés !

— Non, mon père, ne croyez pas cela, ne le croyez jamais ! Dieu est tout amour et toute bonté; c'est pour cela que je veux le servir, que je ne veux vivre que pour lui. Mon père ne me refusez pas la grâce que j'implore : laissez-moi partir pour le monastère de Saint-Jean.

— La maison de Saint-Jean si austère et si pauvre !

— Oui, mon père, c'est là ce qu'il me faut, c'est là que Dieu m'appelle !

Le baron garda un long silence; il entrevoyait qu'il était le but de cet austère sacrifice, et il n'osait ni l'accepter, ni le rejeter.

— Hélas ! dit-elle enfin, vous ne parlez pas ! donnez-moi votre bénédiction, et laissez-moi partir en paix !

— Je ne suis pas digne de te bénir, dit-il d'une voix brisée; que le Dieu que tu pries soit

avec toi ! Adieu ! maintenant je suis seul... Plût au ciel que je fusse seul.

Elle n'entendit pas ces derniers mots, et le soir même elle partit et se rendit en la sévère abaye, où elle devait se consacrer à Dieu. Son père lui envoya une forte somme en argent et en bijoux : elle distribua tout aux pauvres ; et, dénuée de tout bien terrestre, ayant renoncé sans retour aux espérances d'ici-bas, Edith prit le voile, et peu de temps après, ayant subi de rigoureuses épreuves, elle s'engagea par les vœux éternels.

Jamais recluse ne mena une vie plus pénitente et plus solitaire que celle d'Edith. Une mortification universelle dompta ses sens et son cœur, une prière continuelle l'unifia à Dieu par ces liens mystérieux que ceux qui sont nés de la chair ne comprennent pas. Ses compagnes admiraient cette vie sainte, cette pénitence rigoureuse, cette humilité profonde, et se demandaient quel maître avait fait entrer cette jeune fille, cette enfant dans les voix escarpées de la perfection chrétienne. Ah ! ce grand maître, avec le malheur, c'était Dieu ! Elle avait appris, elle apprenait chaque jour davantage combien valait une âme, et il lui en coûtait peu de s'immoler, pourvu que son sacrifice rachetât cette âme, l'âme de son père !

Pourtant des années s'écoulèrent sans amener ce retour, ce repentir sollicité par tant de larmes ; les roses de la jeunesse s'étaient fanées de bonne heure sur le front d'Edith ; elle n'était plus que l'ombre d'elle-même ; mais sous le voile et le ban-

deau des épouses du Seigneur, son visage avait pris une beauté céleste et sévère que le monde ne connaît pas, et où se confondaient la douleur et l'espérance. Elle priaît toujours, toujours elle espérait, et elle pressait avec de plus fortes instances l'Époux à qui elle avait donné sa vie.

Un jour on alla l'appeler au chœur où elle répandait son âme devant Dieu ; elle vint et se trouva en présence de son père. Le vieillard s'avança au devant d'elle et lui dit :

— Ma fille, enfant de bénédiction, vos prières sont exaucées. Je suis, je l'espère, réconcilié avec Dieu, et je pars pour la guerre sainte de la Croix. Voyez ce signe !

Il montra la croix rouge attachée à son épaule.

— Je vais, dit-il, combattre pour la délivrance des Lieux-Saints, et j'en ai fait le vœu ; je ne reviendrai plus en Europe. Je mourrai au service de Dieu, heureux de verser tout mon sang pour effacer mes crimes !

Il parlait, et sa voix, son attitude avaient repris l'accent et l'air du guerrier qu'aucun péril ne fera trembler. L'homme affaissé sous la crainte et le remords n'était plus ; le chrétien et le chevalier revivaient en cette âme régénérée.

Edith était tombée à genoux : la pâleur de cire de ses joues s'était animée, elle récitait à voix basse le *Nunc dimittis*. Le but de sa vie était atteint, elle y était arrivée.

Elle mourut peu de jours après, laissant ses sœurs embaumées du parfum de sa sainteté.

Le baron de Hilton, réconci-

lié avec Dieu, fit élever une croix au Vallon du Meurtre et, après avoir effacé du livre du manoir toutes les redevances de ses pauvres tenanciers, il partit de là pour la Croisade avec le pieux moine qui avait reçu les cruels aveux de ses crimes. Il mourut au siège de Jérusalem, d'une mort glorieuse et sainte.

Le château de Hilton est encore debout ; les antiquaires visitent avec intérêt ses tours carrées, sa porte sculptée, ornée de statues et d'armoiries ; sa façade orientale que décore une

tête colossale de Moïse, et sa chapelle, d'une délicate architecture, mais aujourd'hui ouverte à tous les vents.

La salle basse où se commit le meurtre existe encore, et la tradition de l'*Enfant effrayé* n'est pas effacée de l'esprit des habitants du village. Ils croient l'entendre la nuit soupirer dans les longs corridors. Le château appartient aujourd'hui à une autre famille ; celle des Hilton subsiste cependant, mais elle est tombée dans l'indigence et perdue dans les rangs du peuple.

FIN

PONTIFICALE ROMANUM

Clementis VIII ac Urbani VIII

Jussu Editum et a *Benedicto XVI* recognitum et castigatum, etc.

1 vol. in-12..... \$1.00

NOUVEAU DICTIONNAIRE

UNIVERSEL ILLUSTRÉ

Avec supplément pour le Canada, par **Mgr GUERIN**

1 vol. in-12 cart..... \$1.60

Cet ouvrage est déjà en usage dans les principaux collèges.

PRÉCIS D'HISTOIRE DU CANADA

A l'usage des écoles primaires, illustré, par

A. LEBLOND de BRUMATH

1 vol. in-12, cart., 25 cts., la douzaine..... \$2.50

Ouvrage spécial pour les écoles élémentaires.